RAPPORT d'activité

du Conseil économique, social et environnemental





Le CESE conseille le Gouvernement et le Parlement.

Il représente les organisations de la société civile et associe les citoyens à la vie démocratique.

RAPPORT d'activité

du Conseil économique, social et environnemental

mai 2023 \longrightarrow mai 2024



Sommaire



PP. 6-7 | AVANT-PROPOS

« Qu'est-ce que le CESE ? »



PP. 14-19 | **FOCUS**

Les Rencontres du CESE, dialoguer avec la société



Un an de CUlture au CESE

PP. 42-73 | POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES AVIS DU CESE

Un~an~ de travaux



ÉDITO

Le politique doit faire avec la société civile

THIERRY BEAUDET Président du CESE

es événements de cette année nous rappellent que la démocratie ne doit pas se limiter aux élections. L'expression des suffrages ne peut suffire à résorber les fractures, clarifier et réconcilier, sans un dialogue démocratique de tous les jours, une éducation éclairée du citoyen et une capacité de la société à prendre soin des plus fragiles. En somme, la démocratie requiert une rationalité publique. Ainsi, bien que les assemblées élues et le gouvernement qui en émane soient des fondements indispensables, ils ne suffisent pas toujours pour garantir une démocratie mature.

Assemblée constitutionnelle représentant les organisations de la société civile, le CESE regroupe 175 membres. Comme les dizaines d'institutions similaires à travers le monde, il tire sa légitimité non pas du suffrage universel, mais de l'action de ses diverses composantes au service de l'intérêt collectif et de la place donnée aux citoyens engagés non comme individus, mais comme forces d'organisation et de transformation de la société. Ces forces associatives, syndicales et entrepreneuriales sont les lignes de vie de notre société.

La démocratie navigue entre conflit, dissonance et pluralisme dans la gestion des affaires humaines. Chaque jour, elle œuvre pour les canaliser et résoudre de manière pacifique les conflits dans tous les domaines de la vie sociale. Cela suppose un débat continu et apaisé pour trouver des terrains d'entente. Telle est notre mission singulière, fragile et nécessaire dans un monde trop souvent polarisé.

« Ces forces associatives, syndicales et entrepreneuriales sont les lignes de vie de notre société. »

Cette année, notre assemblée a contribué puissamment à la vie démocratique de notre pays. Nous avons œuvré pour la constitutionnalisation du droit à l'interruption volontaire de grossesse, participé aux États généraux de l'information initiés par le Président de la République, et organisé des débats de haut niveau sur des sujets tels que l'immigration et le travail. 27 travaux ont été adoptés, dont 7 sur saisine gouvernementale ou parlementaire, couvrant des thèmes variés comme la réussite à l'école, le logement, le travail, l'emploi, le pouvoir d'achat, la planification écologique, l'agriculture, le vieillissement, les migrations...

Nous sommes également allés plus loin en matière de participation citoyenne, comme en témoignent la définition d'un statut de citoyen participant, le succès de la Convention citoyenne sur la fin de vie et l'intégration accrue des citoyens à nos travaux. Le CESE français est à la pointe d'une nouvelle approche au niveau international : celle de la diplomatie des sociétés civiles organisées, complémentaire à la diplomatie entre États, notamment à travers les CES francophones regroupés au sein de l'UCESIF. Enfin, comme chaque année, le Palais d'Iéna a brillé grâce à des initiatives culturelles comme la seconde édition du Prix littéraire ou l'exposition Buren Pistoletto.

Je vous souhaite une belle découverte de la richesse des travaux et initiatives de notre assemblée!

Qu'est-ce que le CESE?





Le CESE conseille le Gouvernement et le Parlement dans l'élaboration de la politique économique, sociale et environnementale.

ÉVALUER LES POLITIQUES PUBLIQUES

Le CESE contribue à l'évaluation des politiques publiques à caractère économique, social et environnemental.



Le CESE permet à la parole citoyenne individuelle de s'exprimer pour enrichir ses travaux.



Le CESE promeut le dialogue et la coopération avec ses homologues régionaux (les CESER), européens et internationaux.

Pour cela, le CESE s'appuie sur :

0 158 agents (équivalent temps plein, mai 2024), dont

9 59 % de femmes

5 44,9 millions € de budget

175 CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS

+ de 80 organisations de la société civile représentées

des membres n'ont jamais eu de mandat électif (territorial ou parlementaire)

groupes de représentation dont un groupe dédié aux organisations étudiantes et aux mouvements de jeunesse Le Conseil économique, social et environnemental est une des trois assemblées constitutionnelles de la République. Ses 175 membres, issus de tous les territoires et de toutes les catégories socioprofessionnelles, sont nommés par les organisations de la société civile. Entre mai 2023 et mai 2024, ils ont rendu 22 avis, 2 déclarations, 2 résolutions et 1 contribution, publiés au Journal officiel.



Dont 7 saisines gouvernementales et 1 saisine parlementaire



DE QUELS ENJEUX A ÉTÉ SAISI LE CESE CETTE ANNÉE ?

Par formation de travail chargée de la coordination des travaux :

Économie Affaires sociales et finances et santé

Travail Territoires, Affaires et emploi agriculture européennes et et alimentation internationales

utre-mer Environnement Éducation,
culture et
communication

ENGAGEMENT RSO DES ACTIONS PARTICIPATIVES POUR UN MEILLEUR IMPACT

En 2023, le CESE a poursuivi son engagement en matière de responsabilité sociétale des organisations (RSO). L'objectif: placer le bien-être de ses agents et le développement durable au cœur de son action. Le lancement d'un premier **budget participatif** a ainsi associé l'ensemble du personnel à la définition de 12 projets concrets visant à améliorer l'impact sociétal et environnemental de l'institution. Une clause environnementale est désormais intégrée dans tous les contrats du CESE pour inciter ses fournisseurs à adopter des pratiques plus responsables.



À l'écoute de la société

Grâce à ses organisations membres, qui représentent des millions de Françaises et de Français, le CESE constitue un espace unique. Ses conseillers et conseillères, les experts auditionnés et un nombre croissant de citoyens y débattent des grands enjeux actuels et futurs de notre société. Baromètre des préoccupations citoyennes, cette assemblée constitutionnelle française éclaire le débat public et renforce le dialogue entre les citoyens et leurs institutions.

Le CESE, observateur et acteur
de la <i>vie démocratique</i> 10-11
Politiques publiques : « Le rôle de l'usager est fondamental »12
Faire avancer <i>les grands débats</i>
<i>de société</i> 13

Le CESE, observateur et acteur de la vie démocratique

Par sa composition, le CESE occupe une position d'observateur privilégié au plus près des préoccupations citoyennes. Il nourrit aussi directement le débat public, notamment grâce à deux enquêtes : le Baromètre de la confiance, réalisé en partenariat avec le Cevipof, et le Rapport annuel sur l'état de la France.

sont issus de plus de 80 organisations représentatives de tous les secteurs de la société civile organisée: associations, entreprises, syndicats... Ces organisations sont sélectionnées par décret du président de la République, sur la base d'un rapport du Premier ministre, qui veille à choisir celles qui reflètent le mieux la réalité sociale, économique et environnementale de la France. Leur proximité avec les citoyens sur le terrain permet de faire entendre au CESE leurs préoccupations, de prendre le pouls de la société, d'identifier et d'analyser les enjeux qui la traversent. Cette perspective unique s'exprime particulièrement lors de deux événements incontournables de la vie du CESE : la présentation du Baromètre de la confiance politique du Cevipof et la publication du Rapport annuel sur l'état de la France.

es membres du CESE

Mesurer l'état des liens entre citoyens et pouvoirs publics

Le CESE est partenaire du Baromètre de la confiance politique établi par le Centre de recherches politiques de Sciences Po (Cevipof) depuis 2009. Les résultats de cette 15° édition, publiés en février 2024, révèlent une dégradation notable de la confiance des Français envers les institutions : 38 % d'entre eux se déclarent « méfiants », soit 9 points de plus qu'en 2023, un chiffre au plus haut depuis 2009. Cette défiance politique affecte le bien-être personnel des citoyens, avec seulement 17 % des répondants se déclarant « sereins », soit 11 points de moins qu'en 2023. Ces données mettent en lumière l'urgence de consolider les liens entre les citoyens et les pouvoirs publics. Le baromètre souligne ainsi l'importance du rôle de médiateur joué par le CESE: « Les Français expriment une demande d'amélioration du système démocratique »,

70 %
des Françaises
et des Français
interrogés disent
ne pas avoir
confiance dans
la politique.

Le 13 février 2024, le CESE a accueilli Bruno Cautrès pour présenter les résultats du dernier Baromètre de confiance politique du Cevipof.



explique Bruno Cautrès, chercheur au Cevipof. « Ils souhaitent que leurs demandes soient mieux prises en compte et que la démocratie vive davantage entre les élections. À ce titre, la perspective du CESE est la bonne.»

Comprendre les tendances sociétales émergentes

Publié chaque année au mois d'octobre par le CESE, le Rapport annuel sur l'état de la France permet d'appréhender l'état d'esprit et les aspirations de ses habitants afin d'identifier des pistes d'action prioritaires. Véritable diagnostic de la situation économique, sociale et environnementale du pays, il s'appuie sur l'analyse croisée d'une étude du ressenti de la population réalisée par Ipsos, d'expertises de terrain et de différents indicateurs socio-économiques quantitatifs et qualitatifs. En plus de dresser un état des lieux, ce rapport permet de détecter

des signaux faibles traduisant de profonds phénomènes de société. L'édition 2023 du rapport a ainsi révélé l'ampleur du sentiment de l'éco-anxiété: huit Français sur dix ont exprimé un sentiment d'inquiétude face aux dérèglements climatiques, un indicateur au plus haut niveau jamais mesuré en France.



BRUNO CAUTRÈSChercheur CNRS au Cevipof et enseignant à Sciences Po

« L'approche du CESE est la bonne : il y a

une demande dans le pays pour faire vivre la démocratie entre deux élections, améliorer le système et mieux prendre en compte les attentes des citoyennes et des citoyens. »

Politiques publiques « Le rôle de l'usager est fondamental »

En 2023, le Conseil d'État a consacré son étude annuelle au dernier kilomètre de l'action publique, à laquelle le CESE a contribué. L'objectif : s'interroger sur la capacité des politiques publiques à atteindre leurs destinataires. Didier-Roland Tabuteau, vice-président du Conseil d'État, revient sur ces travaux.

Quelle est la genèse de cette étude ? Pourquoi ce parti pris d'adopter le point de vue des usagers ?

La genèse de cette étude, c'est l'expérience de la crise sanitaire. Elle a conduit à l'adoption de simplifications massives pour permettre aux services publics de continuer à fonctionner pendant cette période. Elle a montré, ce faisant, que, lorsque tous les acteurs concernés - de ceux qui conçoivent les politiques publiques à ceux qui les font vivre - discutent et se concertent, on peut vraiment modifier les choses et avoir un impact concret sur la vie des usagers et leur accès aux politiques publiques.

Adopter le point de vue de l'usager permet d'abord de regarder les politiques publiques à travers les réalités du terrain. Il s'agit de s'éloigner de ce travers qui est de vouloir transformer la norme sans s'interroger sur l'effectivité du changement pour les usagers.

Quel rôle doivent jouer selon vous les citoyens dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques ?

Le rôle des usagers dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques est fondamental et les moyens de les faire participer sont multiples. Pour la plupart, ces moyens



« Adopter le point de vue de l'usager permet d'appréhender les politiques publiques à travers les réalités du terrain. »

existent déjà mais, trop souvent, ils ne sont pas pleinement employés.

Il faut un va-et-vient constant entre tous les acteurs des politiques publiques, pour qu'elles ne soient pas déconnectées des réalités et des besoins. J'ajouterais que, si penser le dernier kilomètre dès la conception des politiques publiques repose sur la participation des citoyens, cela repose également sur la connaissance des agents de proximité, des collectivités



Vice-président du Conseil d'État

territoriales, des organisations syndicales et professionnelles et des associations.

Pourquoi était-ce important de présenter l'étude devant les membres du CESE ?

Justement parce que cette assemblée représente les organisations de la société civile et associe les citoyens à la vie démocratique, lesquels doivent être pris en compte à chaque étape pour franchir, en méthode, le dernier kilomètre des politiques publiques.

Faire avancer les grands débats de Société

Trait d'union entre la société et les acteurs publics, le CESE s'engage pleinement dans le débat public. Entre mai 2023 et mai 2024, il a travaillé sur diverses questions de société, de la constitutionnalisation du droit à l'IVG aux enjeux de fiabilité et d'indépendance de l'information.

S'engager pour défendre le droit des femmes

En octobre 2023, le président de la République annonce un projet de loi pour inscrire la liberté de recourir à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) dans la Constitution. Un renforcement du droit des femmes à disposer de leur corps réclamé dès juillet 2022 par le CESE face au retour en force de la pénalisation, voire de la criminalisation de l'avortement dans le monde, et particulièrement aux États-Unis. Le CESE rappelle que, plus qu'un simple ensemble d'institutions, la démocratie est avant tout « un processus d'émancipation des individus, de respect des droits fondamentaux, dont ceux des femmes ». Quand la loi est adoptée par le Parlement en mars 2024, Thierry Beaudet, président du CESE, et Agathe Hamel, présidente de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité, saluent « une victoire pour les femmes françaises, et un message extrêmement important pour les femmes du monde entier ».

Nourrir les débats des États généraux de l'information

Entre octobre 2023 et juin 2024, le CESE a participé aux États généraux de l'information, organisés à l'initiative « Reculer sur le droit à l'avortement, c'est nier le droit des femmes à disposer d'elles-mêmes [...], c'est aussi se préparer à reculer sur d'autres droits. »

Déclaration du Bureau du CESE en faveur de l'inscription du droit à l'IVG dans la Constitution

du président de la République. L'objectif est double : établir un diagnostic sur les enjeux d'indépendance, de financement et de fiabilité de l'information, et proposer des actions concrètes. Du fait de ses liens avec la société civile, le CESE s'est imposé comme l'un des animateurs naturels des débats. L'institution a mobilisé toute son expertise pour recueillir des contributions citoyennes, qui ont nourri les travaux des groupes de travail et du comité de pilotage des États généraux. Une plateforme de participation a été mise en ligne, des journées délibératives ont été organisées avec des citoyens volontaires tirés au sort, et les discussions ont bénéficié de l'éclairage de la commission éducation, culture et communication du CESE.



Les Rencontres du CESE

Dialoguer avec la société

Pour rester à l'écoute de la société, le CESE a lancé « Les Rencontres du CESE ». Ouvertes au public, ces rencontres s'appuient sur les travaux de l'institution pour mettre en perspective les grands sujets de société. À partir de données objectivées, conseillers, experts, organisations de la société civile et décideurs politiques débattent pour défricher, comprendre et contribuer aux grandes questions qui agitent le débat public.



10 MAI 2023

« Le travail dans tous ses états »

La thématique du travail inaugure cette série de rendez-vous organisés par le CESE. Dans le contexte de la réforme des retraites, l'événement prend de la hauteur sur les mutations qui s'opèrent au sein de la société française.

Les chercheurs Dominique Méda, Jean Viard et Michel Wieviorka ainsi que l'ancienne ministre du Travail, Muriel Pénicaud, ont partagé leur réflexion sur la place du travail. Laurent Berger, Sophie Binet (CGT), François Hommeril (CFE-CGC), François Asselin (CPME), Jean-Christophe Repon (CAPEB), Cyril Chabanier (CFTC) et Benoît Teste (FSU) ont ensuite témoigné de leur expérience en tant que partenaires sociaux.

Enfin, des membres du CESE et des experts (économistes, sociologues, statisticiens, chercheurs, universitaires) ont échangé sur la reconnaissance du travail et son utilité, les rémunérations, l'évolution des carrières et la formation, le sens et la qualité du travail ainsi que sur l'organisation et le management.

Parce qu'il est questionné par les transformations en cours – flexibilité accrue, attentes des nouvelles générations, numérisation et défi climatique – , le travail doit rester en haut de l'agenda politique et être abordé dans toute sa complexité, en tenant compte des aspirations contemporaines, notamment sur l'équilibre des temps de vie.

À L'ÉCOUTE DE LA SOCIÉTÉ - ÉVÉNEMENTS



27 SEPTEMBRE 2023

« Climat : comment financer la transition ? »

Préservation et restauration de la biodiversité, gestion de l'eau ou encore adaptation au changement climatique : la transition écologique soulève de nombreux défis, dont celui de son financement. À l'approche du projet de Loi de finances 2024 – adoptée le 29 décembre 2023 – et de la loi de programmation énergie-climat – qui devait être votée le 1er juillet 2023 – le CESE a organisé une matinée de débats pour analyser les solutions de financement possibles de cette transition.

Trois tables rondes, animées par Jean-Marc Vittori (*Les Échos*), ont abordé les outils de financement, l'accès des entreprises et des ménages à un « bouclier tarifaire », ainsi que les conditions pour une transition écologique réussie. En effet, sans acceptation des mesures ni partage équitable des efforts, l'impact des stratégies de financement visant à lutter contre le changement climatique restera limité : il est donc crucial de cultiver le dialogue.



7 DÉCEMBRE 2023

« L'immigration, parlons-en! »

L'immigration agite le débat public dans toutes les démocraties, en particulier en France. Ce débat s'est intensifié ces dernières années, avec la guerre en Ukraine et le conflit israélo-palestinien. Le CESE s'est emparé du sujet, source de tensions, pour en faire le thème de cette troisième édition des Rencontres. L'objectif: poser les faits et débattre de manière constructive.

François Héran, professeur et titulaire de la chaire « Migrations et sociétés » au Collège de France, a ouvert le débat par un état des lieux de l'évolution globale de l'immigration en Europe. Contrairement aux idées reçues, la France n'est pas le pays qui enregistre le plus grand nombre de demandes d'asile.

Économistes, historiens, sociologues, membres du CESE et acteurs de terrain ont poursuivi la discussion au cours de trois tables rondes, abordant différents aspects liés à l'immigration: sa gestion au niveau européen et son apport à l'économie française, notamment dans les secteurs en tension fortement dépendants de la main-d'œuvre étrangère (bâtiment, aide à la personne...).

27 ET 28 MARS 2024

Les Rencontres européennes

Alors que les politiques européennes façonnent notre quotidien, le CESE a réuni personnalités politiques, universitaires, chercheurs et acteurs de la société civile pour échanger sur l'Europe en prévision des élections européennes du 9 juin. Les discussions visaient à sensibiliser et à éclairer les citoyens, souvent déroutés par la complexité des enjeux supranationaux, sur l'importance des institutions européennes.



De gauche à droite : Stéphanie Yon-Courtin (Renew), Pierre Larrouturou (Socialistes et Démocrates), Manon Aubry (La Gauche européenne), Madjouline Sbaï (Les Verts) et France Jamet (Identité et Démocratie) sont auditionnés sur les questions économiques et sociales par les conseillères et conseillers du CESE, du CES européen et des CESER.

Deux journées d'auditions, de débats et d'échanges avec des parlementaires européens

Les politiques européennes orientent nombre de politiques publiques – économiques, environnementales, de santé, d'immigration... – et ont un impact direct sur la vie des Françaises et des Français. C'est pourquoi 21 eurodéputés et candidats aux élections européennes de différentes orientations politiques ont rendu compte de leur bilan ou exposé leur programme pour la prochaine mandature devant les membres du CESE, du CES européen et des CESER, sur quatre grandes thématiques : « Questions économiques et sociales », « Justice, affaires intérieures, droits fondamentaux et enjeux migratoires », « Développement durable, politique régionale, énergie et climat » et « L'Europe dans le monde ».

Les participants aux Rencontres européennes ont pu prendre part à de nombreux ateliers pédagogiques dans la salle hypostyle du Palais d'Iéna.

1 électeur européen sur 2

a voté aux élections européennes en 2024

Source: Parlement européen



Pour préparer ces auditions, le CESE a sollicité le GIS Eurolab, un groupe de chercheurs spécialisés en études européennes qui a produit plusieurs notes dressant le bilan de la mandature sortante sur les différentes thématiques abordées.



Rapprocher les citoyennes et les citoyens de l'Union européenne

Pour décrypter les principaux enjeux du scrutin, les conseillers et conseillères du CESE ont également organisé des ateliers sur différentes thématiques liées à l'impact de l'UE sur le quotidien des Européennes et des Européens. Au programme : *Green deal* et biodiversité, Europe de la santé, ou encore valeurs démocratiques européennes...

À leurs côtés, la Commission européenne, le Parlement européen, le média Toute l'Europe, le Mouvement européen, les Jeunes européens, Sciences Po alumni et Confrontations Europe ont proposé animations, expériences et activités immersives pour faire comprendre de manière ludique et pédagogique le fonctionnement de l'Union européenne.

Une participation citoyenne européenne

En amont du scrutin européen, une grande soirée électorale paneuropéenne s'est tenue le 23 mai. Chaque pays de l'Union a dû constituer un panel citoyen dans l'objectif d'élaborer les questions qui ont ensuite été posées aux candidats têtes de liste durant cette grande soirée. Pour la France, c'est le CESE qui a été chargé de former ce panel et d'aider les citoyens dans la formulation des questions.



Le CESE, lieu d'innovation démocratique

Depuis sa création, le CESE ne cesse d'expérimenter, d'innover et d'affiner ses méthodes pour élargir la participation citoyenne au niveau national et international. Grâce à ses dispositifs participatifs inclusifs et à ses outils numériques, il permet aux citoyennes et citoyens de contribuer pleinement à la vie démocratique et d'imaginer des solutions concrètes aux enjeux qui impactent leur quotidien.

Le CESE, initiateur de <i>méthodes démocratiques</i>	22-27
Le CESE, lieu d'expression de la <i>parole citoyenne</i>	28-35
Le CESE, pilier d'une <i>gouvernance ouverte</i>	36-37
Le CESE, acteur de la <i>démocratie internationale</i>	38-39

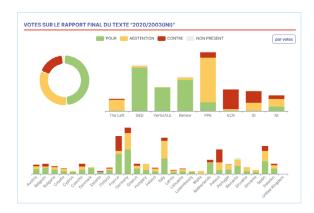
Innover pour faire vivre le débat démocratique

Éclairer les débats électoraux, mener des concertations constructives, faciliter l'adresse de pétitions citoyennes, mieux évaluer les politiques publiques... En 2024, le CESE a développé des partenariats et de nouveaux outils pour créer les conditions d'un débat public de qualité.

n 2024, dans la perspective des élections européennes, le CESE a lancé la plateforme Map my MEP. Son but : permettre à chacun de mieux comprendre le travail des députés européens de la neuvième législature dans une campagne marquée par la désinformation.

Éclairer le débat électoral par les faits

Accessible à l'adresse mapmymep.lecese.fr, cette plateforme propose de visualiser et d'analyser l'ensemble des textes et amendements votés par le Parlement



Une infographie proposée par Map my MEP présentant la répartition des votes par pays et par groupes politiques sur la résolution relative à la défense du multilatéralisme.

européen entre 2019 et 2024, en fonction des commissions, des groupes politiques et des députés. Ouvert aux citoyens comme aux experts, aux chercheurs et aux journalistes, cet outil aide à saisir les dynamiques politiques et à comprendre comment se construisent les alliances majoritaires, qu'elles obéissent à des logiques nationales ou partisanes.

Faciliter l'adresse de pétitions citoyennes

Éclairer le débat public est essentiel, mais offrir aux citoyens la possibilité d'y participer en exprimant leurs opinions l'est tout autant. C'est dans cette optique que le CESE a lancé une plateforme pour que les citoyens puissent plus facilement lui adresser des pétitions et leur donner davantage de visibilité. Si la pétition citoyenne respecte la charte d'utilisation du CESE, elle est mise en ligne et accessible à tous à l'adresse petitions.lecese.fr. Elle doit ensuite recueillir 150 000 signatures dans un délai d'un an pour que le CESE rende un avis sur les questions qu'elle soulève dans les six mois. Le CESE peut également se saisir d'une pétition qui n'aurait pas atteint ce seuil s'il estime que le sujet qu'elle porte est d'importance. Dans les deux cas,

Le 30 novembre 2023, le CESE et la Société française de l'évaluation ont inauguré leur partenariat en organisant le premier rendez-vous de l'évaluation.



l'avis rendu est transmis au Premier ministre et aux présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat, avant d'être publié au Journal officiel.

Analyser les controverses pour dépasser les blocages

Au cœur des débats publics, la question du consensus est un défi constant auquel le CESE doit faire face dans la réalisation de ses travaux. Fin de vie, transition énergétique, revenu universel d'activité... Les sujets traités par l'institution suscitent des controverses et donnent lieu à des points de vue souvent très divergents au sein des organisations de la société civile. Pour dépasser les conflits de société sans renier leur complexité, le CESE a développé une méthode d'analyse des controverses. L'objectif : aider ses membres à construire un accord sur les points de désaccord dans l'élaboration des avis. Cette méthode facilite la compréhension des sujets complexes en présentant les points de vue des différentes parties prenantes acteurs publics, experts, organisations de la société civile, citoyens... - de façon contradictoire. Cette cartographie du débat distingue les points susceptibles de faire l'objet d'un consensus de ceux qui relèvent de divergences de fond. Elle permet ainsi

de trouver des solutions raisonnées à des situations de blocage et d'améliorer la qualité des contributions du CESE.

Améliorer l'évaluation des politiques publiques

L'une des quatre missions du CESE est d'évaluer les politiques publiques à caractère économique, social et environnemental. Pour renforcer la dimension évaluative de ses travaux, le CESE a signé fin 2023 un partenariat avec la Société française de l'évaluation. Cette association, dédiée au développement de l'évaluation des politiques publiques, organise des événements communs avec le CESE sur les enjeux, les bonnes pratiques et les résultats des évaluations. Ce partenariat facilite le partage de ressources et la diffusion des connaissances, notamment en matière d'association des citoyens aux dispositifs d'évaluation. Un premier « Rendez-vous de l'évaluation » a été organisé au CESE en novembre 2023, sur le thème : « Améliorer la qualité de l'action publique: comment mieux associer les citoyens à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques ? » ■

LE CESE, INITIATEUR DE MÉTHODES DÉMOCRATIQUES

Des conventions citoyennes pour mobiliser l'intelligence COLLECTIVE

En organisant des conventions citoyennes sur des sujets tels que la fin de vie ou le climat, le CESE implique directement les citoyennes et citoyens pour élaborer des solutions concrètes à des enjeux qui impactent le quotidien de toutes et tous.

ne convention citoyenne réunit un large panel de citoyennes et citoyens pour qu'ils s'informent, débattent et formulent des propositions concrètes en réponse à une problématique de société. Ce dispositif permet d'identifier des points d'accord sur des sujets complexes en tenant compte de toutes les opinions, majoritaires comme minoritaires. Deux conventions citoyennes ont déjà été organisées par le CESE : la première sur le climat en 2020 et la deuxième sur la fin de vie en 2023.

Répondre à une question de société

Pour chaque convention, un échantillon de citoyens représentant la diversité de la population française est tiré au sort afin de répondre à une question posée par le Premier ministre. Lors de la Convention citoyenne sur le climat, ils étaient 150 à répondre à la question : « Comment réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40 % d'ici 2030, dans un esprit de justice sociale ? » Pour la Convention sur la fin de vie, 184 citoyens ont réfléchi à la question suivante : « Le cadre d'accompagnement de la fin de vie est-il adapté aux différentes situations rencontrées ou d'éventuels changements devraient-ils être introduits?»

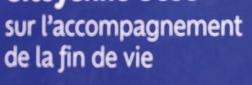
Ce dispositif
permet d'identifier
des points d'accord
sur des sujets
complexes en
tenant compte de
toutes les opinions,
majoritaires
comme
minoritaires.

Créer les conditions du dialogue

La sérénité des débats est la condition préalable à la recherche de tout point d'accord. Pour instaurer un climat de confiance, les conventions citoyennes s'appuient sur une gouvernance et une organisation indépendantes. Le comité de gouvernance définit et encadre les méthodes de travail tandis que le collège de garants veille à l'application des principes essentiels de la Convention citoyenne : sincérité, égalité, transparence et respect de la parole citoyenne. Grâce à ce fonctionnement, les citoyens et citoyennes peuvent débattre dans un cadre apaisé sans craindre ni jugement ni pression.

Trouver des points d'accord sans nier les désaccords

Au fil des sessions de travail, les membres de la Convention échangent avec des experts de tout horizon. Éclairés par ces rencontres, ils débattent pendant plusieurs semaines pour identifier les voies de passage mais également les points de blocage. Les citoyens et citoyennes formulent ensuite des propositions concrètes, regroupées dans un rapport final. Reconnu pour sa capacité à dépasser la conflictualité sans diluer les positions minoritaires, ce dispositif peut servir de modèle à la formation d'assemblées citoyennes à travers le monde.



cese



Objectif atteint pour la Convention citoyenne sur la fin de vie

En avril 2024, la Convention citoyenne sur la fin de vie s'est réunie une dernière fois pour échanger avec le président de la République. Ce dispositif de participation citoyenne organisé par le CESE a permis un débat citoyen éclairé sur un sujet complexe, dont les conclusions nourrissent le travail parlementaire.

dapter, améliorer, ou étendre le cadre d'accompagnement de la fin de vie ? Si oui, jusqu'où ? Jusqu'à ouvrir l'aide active à mourir ? Les 184 citoyens tirés au sort, représentant une France en miniature, ont participé directement, par cette deuxième convention, à l'objectif de nourrir le processus législatif sur la fin de vie en France.

67 recommandations concrètes pour le législateur

Pendant neuf week-ends, de décembre 2022 à avril 2023, les 184 citoyens ont travaillé ensemble au CESE. Ils ont pris le temps d'appréhender les enjeux de ce sujet complexe, notamment en rencontrant une soixantaine d'intervenants de tous horizons : médecins et représentants du



personnel hospitalier, patients, philosophes, religieux, professionnels du droit ou de l'administration... 27 journées de débats leur ont ensuite permis d'aboutir à un rapport final, remis au président de la République en avril 2023. Tous s'accordent sur un constat : le cadre actuel de l'accompagnement de la fin de vie est inégalitaire et inadapté. Ils formulent 67 propositions pour l'améliorer.

Une session d'échange avec le président de la République

Un an plus tard, le Gouvernement a finalisé sa Stratégie décennale pour le renforcement des soins palliatifs et son projet de loi sur la fin de vie. Les deux textes ont été présentés aux membres de la Convention citoyenne par le président de la République lors d'une rencontre au CESE. L'occasion pour le chef de l'État de remercier les citoyens pour leur travail de grande qualité : « Ce que vous avez fait n'est pas un sondage, a-t-il déclaré. Vous avez fait un choix, en tant que citoyens, de vous former, de débattre, d'apprendre

dans un cadre organisé loyal et transparent. Ce qui ressort de vos débats, c'est l'expression d'une opinion éclairée qui nous oblige. »

De la démocratie participative à la démocratie représentative

Les membres de la Convention ont ensuite échangé avec le président de la République sur sa vision de la place et de l'importance de la participation citoyenne dans notre système démocratique. À l'issue de cette ultime session dite « de redevabilité », le projet de loi est passé au Parlement pour y être examiné et débattu. Le débat national sur la fin de vie est entré dans une nouvelle phase : la démocratie représentative a pris le relais de la démocratie participative.



« Un exercice d'autonomisation des citoyens »

Nathalie Berriau a été l'une des citoyennes tirées au sort pour participer à la convention citoyenne sur la fin de vie. Aujourd'hui co-présidente de l'association « Les 184 », un collectif citoyen engagé dans la promotion des travaux de la Convention, elle revient sur son expérience.

Quel a été votre rôle dans les travaux de la Convention citoyenne ?

En tant que citoyenne tirée au sort, mon rôle était de prendre connaissance du sujet, avant de débattre, de construire un avis et de participer à la production d'un rapport censé éclairer le débat parlementaire.

« Tout citoyen, dès lors qu'il dispose de suffisamment d'informations, peut se forger une opinion sensée sur des sujets complexes. » Ensemble, nous avons réussi à produire un rapport qui reflète la pluralité des opinions, sans que la majorité écrase la minorité.

Quels sont selon vous les avantages de ce dispositif?

Pour moi, la Convention citoyenne est un excellent moyen de combler les failles de la démocratie représentative. Il n'y a ainsi plus les élus experts d'un côté et les électeurs attentistes de l'autre. La Convention sur la fin de vie montre que tout citoyen, dès lors qu'il dispose de suffisamment d'informations, peut se forger une opinion constructive sur un sujet complexe.

Ce qui a également été intéressant, c'est de voir comment la perception des parlementaires a évolué. D'abord réticents, ils se sont progressivement intéressés à nos travaux pour finalement s'appuyer largement sur le rapport final lors des débats législatifs.

Que retirezvous de cette participation?

Je suis une citoyenne plus engagée, plus active. Après cette expérience, nous avons été nombreux à vouloir poursuivre notre implication sur le sujet. Nous avons donc créé une association, « Les 184 », pour promouvoir les travaux



Documentaliste et co-présidente de l'association « Les 184 »

de la convention.

Plusieurs parlementaires nous ont reçus et certains d'entre nous ont pu participer à l'élaboration d'amendements.

Cette expérience a été un véritable exercice d'autonomisation des citoyens.

LE CESE, LIEU D'EXPRESSION DE LA PAROLE CITOYENNE

Quand l'intelligence artificielle éclaire les débats citoyens

Pour diffuser et faire comprendre le travail de la Convention citoyenne sur la fin de vie au plus grand nombre, le CESE a lancé Panoramic. Cette plateforme d'information inédite fonctionne grâce à l'intelligence artificielle.



Vote lors de la Convention citoyenne sur la fin de vie

L'objectif: faire vivre ces réalisations et s'assurer qu'elles nourrissent ce grand débat de société. omment maximiser l'impact des conventions citoyennes et valoriser le travail des citoyennes et valoriser le travail des citoyennes et citoyens qui y participent ? Un an après la remise du rapport de la Convention citoyenne sur la fin de vie, et alors que l'examen d'un projet de loi sur ce sujet était lancé, la question de son appropriation par le grand public et les parlementaires est devenue pressante. Pour Thierry Beaudet, président du CESE, créer des ponts entre les conventions citoyennes et la société constitue un enjeu démocratique majeur.

Rapprocher les travaux de la Convention du « grand public »

Pour relever ce défi, le CESE a lancé, en avril 2024 en association avec la *civic tech* Make.org, la plateforme Panoramic, qui met l'intelligence artificielle au service de la démocratie. Le grand public et les élus peuvent y consulter l'ensemble des travaux de la Convention citoyenne sur la fin de vie. L'objectif : faire vivre ces réalisations et s'assurer qu'elles nourrissent ce grand débat de société.

Une innovation démocratique majeure

Concrètement, Panoramic propose des synthèses sourcées et compréhensibles par tous, ainsi qu'un accès facile aux différents supports produits par la Convention (extraits vidéo des délibérations, interventions des experts, rapport final...). Les utilisateurs peuvent explorer les différents contenus par le prisme de différentes thématiques : information grand public, formation des professionnels de santé ou encore soins palliatifs.



Le principal atout de cette plateforme réside dans son utilisation de l'intelligence artificielle. Les internautes peuvent accéder directement à l'information cherchée en lui posant des questions. Par exemple : « Quelle est la conclusion de la Convention? », « Comment la Convention a-t-elle pris en compte les arguments religieux ? », ou encore: « Quelles règles d'encadrement de l'aide active à mourir sont souhaitées par la Convention ? » Une fonctionnalité plus facile à utiliser qu'un moteur de recherche, qui demande que l'internaute connaisse à l'avance le titre de la ressource désirée. Chacun peut ainsi se plonger dans les échanges menés lors des différentes étapes de la Convention citoyenne, s'approprier ses délibérations et saisir les enjeux qui alimenteront le débat parlementaire.

Panoramic donne également aux élus les moyens de mobiliser ce travail collectif pour éclairer et nourrir leurs propres débats. Pour Axel Dauchez, président et cofondateur de Make.org, Panoramic représente une véritable révolution, qui « changera notre rapport aux institutions pour les années à venir ».



Une institution au carrefour de la participation citoyenne

Le CESE est la chambre de la participation citoyenne. Les citoyennes et citoyens prennent part de façon croissante et protéiforme à l'élaboration des politiques publiques à travers différents outils participatifs et de nouvelles pratiques, pour plus de consultation, de concertation et de co-construction.

association aux travaux des citoyennes et citoyens s'intensifie et se pérennise au sein du CESE. Leur vision nourrit désormais quasiment l'ensemble des avis et travaux de la troisième chambre de la République.

La pleine intégration à une commission de travail

En 2023, une première intégration de citoyennes et citoyens au sein d'une commission permanente du CESE a été entreprise au sein de la commission Affaires sociales et santé. Quinze personnes tirées au sort ont ainsi siégé aux côtés des conseillères et conseillers pour élaborer l'avis relatif au financement de la perte d'autonomie. Elles ont pu se familiariser avec l'institution lors de deux premières journées d'immersion. Au fil des mois, leur « expertise d'usage » et le partage de leurs expériences ont arrimé les travaux de la commission à la réalité du terrain (voir page 32).

Le recueil de la parole citoyenne via des consultations publiques

Pour que la parole citoyenne soit prise en compte, le CESE organise des consultations citoyennes, à l'instar de celle mise en œuvre dans le cadre de l'avis sur l'articulation des temps de vie. Face à la numérisation et au télétravail, le CESE a mené une grande enquête pour interroger les citoyens et citoyennes sur l'équilibre entre leurs vies personnelle et professionnelle. Une consultation numérique ouverte durant deux mois a recueilli l'avis de 10 670 personnes, qui ont raconté leur vécu, leurs aspirations et leurs ressentis. Les travaux ayant conduit à l'avis dédié au logement des saisonniers ont également été enrichis par une consultation en ligne. Les parties prenantes se sont exprimées sur une plateforme pour exposer les initiatives innovantes pour faire face aux difficultés d'hébergement saisonnier.

Le CESE est la première assemblée à avoir intégré des citoyens à ses commissions de travail.

Le 21 novembre 2023, le CESE a accueilli personnels scolaires, élèves, parents et associations pour une journée délibérative consacrée à l'école.



Les questionnaires du CESE : une autre approche participative

Les questionnaires à destination des citoyennes et citoyens sont une autre méthodologie inclusive. Par exemple, plus de 6 500 associations ont répondu au questionnaire dédié à l'avis sur les modèles de financement des associations. Les responsables associatifs ont ainsi pu témoigner des difficultés liées au temps alloué à la recherche de financements, dans un contexte de diminution des subventions publiques. La consultation a permis d'établir un premier diagnostic sur le sujet. Un autre questionnaire a été conçu dans le cadre de l'avis sur les mobilités durables et inclusives en zones peu denses. Sa distribution a fait l'objet d'un dispositif innovant en partenariat avec La Poste. Les questionnaires étaient en libre accès dans les bureaux de poste des Outre-mer et ont en sus été distribués par les factrices et facteurs pour que même les plus éloignés des outils numériques puissent faire entendre leur voix, concrétisant la démarche d'« aller vers » promue par le CESE (voir page 33).





CHRISTELLE CAILLET & ÉLISABETH TOMÉ-GERTHEINRICHS
Co-rapporteures de l'avis « Articulation des temps de vie :
de nouveaux défis »

« Dans le cadre de l'avis, la consultation du CESE a recueilli plus de 10 000 réponses en deux mois. Ces contributions illustrent la variabilité de l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle selon l'organisation, le lieu de travail, le métier et les situations de vie. Elles ont grandement enrichi les réflexions et les préconisations de la commission Travail et emploi. »

Des citoyens intégrés aux travaux d'une commission :

« Un nouveau souffle pour la démocratie »

Pour la première fois, des citoyens ont été intégrés au sein d'une commission permanente du CESE, celle dédiée aux Affaires sociales et à la santé. Aux côtés des conseillers, ils ont élaboré un avis relatif au financement de la perte d'autonomie. Hans Clovis Mba Mba revient sur sa participation à ces travaux.

Vous faites partie
des quinze citoyens
tirés au sort
pour intégrer
la Commission
Affaires sociales
et santé. Comment
avez-vous été
associés aux travaux
avec les membres et
quel a été votre rôle ?

Au commencement, les quatorze citoyens et moi ne nous connaissions pas et n'étions pas familiers du CESE. Pourtant, notre mission était d'élaborer un avis avec les membres, qui, eux, sont habitués au fonctionnement de l'institution et aux sujets traités. À première vue, l'exercice n'est pas évident, mais tout a été organisé pour que nous puissions apprivoiser ce nouvel environnement.

Deux journées d'immersion nous ont permis d'appréhender notre rôle de membre de la Commission et de commencer les travaux de manière sereine et préparés.

Comme cette modalité de participation citoyenne est utilisée pour la première fois au sein du CESE, je craignais que notre voix ne soit pas entendue. Mais notre collaboration et notre « expertise d'usage »

« C'est une expérience unique, un nouveau souffle pour la démocratie : je me suis vraiment senti pleinement concerné et impliqué par la chose publique. » ont été pleinement intégrées aux travaux et transparaissent dans l'avis final.

En quoi l'intégration des citoyens enrichitelle les travaux de la Commission sur le financement de la perte d'autonomie – qui affectera 2,2 millions de Français d'ici 2050 ?

Ce sujet concerne tous les citoyens qui ont siégé à la Commission, de près ou de loin.
Nous avons pu, au cours des échanges avec les conseillères et conseillers, faire référence à nos situations personnelles.
Originaires de diverses régions de France, nous avons constaté que les dispositions relatives



Citoyen intégré à la commission Affaires sociales et santé

au financement de la perte d'autonomie varient selon les administrations locales. Ces partages d'expériences ont ancré les discussions dans les réalités du terrain, nous permettant d'aborder le sujet sous des angles différents de ceux observés habituellement par la Commission.

Lors de la rédaction de l'avis, il a également fallu trouver un consensus, au-delà des divergences et des réserves, en argumentant et en s'écoutant. C'est une expérience unique, un nouveau souffle pour la démocratie : je me suis vraiment senti pleinement concerné et impliqué par la chose publique.

Aller vers. les citoyens et les citoyennes

Le CESE, en tant qu'institution consultative, doit être en prise directe avec les problématiques de la société. À travers la démarche d'« aller vers », l'institution déploie des méthodes novatrices pour nourrir ses avis du vécu et de l'expertise des citoyennes et des citoyens concernés.

e CESE adopte une démarche « d'aller vers » les usagers et usagères pour trouver sur le terrain des réponses qui ouvrent ses horizons de réflexion et nourrissent ses travaux.

Un dispositif de consultation citoyenne innovant

Pour élaborer l'avis relatif aux mobilités durables et inclusives en zones peu denses, la Commission Territoires, agriculture et alimentation a impliqué les habitants et habitantes des territoires ruraux et périurbains via une consultation en ligne. Et, pour surmonter la fracture numérique, particulièrement importante dans ces territoires, un dispositif inédit a été déployé, en partenariat avec La Poste. Un formulaire a été mis à la disposition du public dans les bureaux de poste en Outre-mer et des facteurs et factrices ont été mobilisés pour distribuer le questionnaire aux citoyennes et citoyens les plus éloignés des outils numériques. Cette approche participative a concouru à l'éclosion de préconisations pour une mobilité durable, au plus près des enjeux liés à ces territoires - où vit plus de la moitié de la population.

Une approche terrain

Pour composer l'avis « Réussite à l'École, réussite de l'École », la Commission

Déplacement d'une délégation de la Commission Affaires sociales et santé à l'EHPAD de Bois d'Olives à La Réunion en novembre 2023.



Éducation, culture et communication s'est rendue dans deux collèges parisiens ainsi que dans un lycée en Seine-Maritime.
Cinquante-deux enseignants, élèves et représentants des parents d'élèves ont été entendus sur les enjeux qui traversent leur réalité scolaire. Le CESE a ainsi pu s'inspirer de leur expertise d'usage et se nourrir de leurs recommandations.

Rencontrer et échanger ont aussi été les mots d'ordre de la visite à la ressourcerie La Petite Rockette, dans le 11° arrondissement de Paris, réalisée par la Commission Économie et finances. Elle a été suivie d'un dialogue avec neuf responsables associatifs, issus de différents secteurs (Médecins du Monde, France Nature Environnement, la Fédération française de badminton...). Ce dispositif inclusif a contribué à l'élaboration de l'avis intitulé « Renforcer le financement des associations : une urgence démocratique ».

Financement des associations: de la théorie à la pratique

Consultation, journée délibérative, visites de terrain... De nombreux dispositifs de participation ont été mobilisés par le CESE pour construire l'avis « Renforcer le financement des associations : une urgence démocratique ». Dominique Joseph et Martin Bobel, rapporteurs et membres de la commission Économie et finances, racontent comment les associations ont été impliquées.

DES JOURNÉES DÉLIBÉRATIVES POUR CO-CONSTRUIRE LES AVIS AVEC LES PUBLICS CONCERNÉS

Désireux d'intégrer la diversité des réalités sociales dans ses avis, le CESE organise des journées délibératives impliquant directement les citoyennes et citoyens. Ces journées permettent aux conseillers de s'enrichir des expériences et des expertises variées pour consolider leurs solutions. Répartis en ateliers thématiques, les citoyens formulent des propositions qui sont affinées en discussions intergroupes avant d'être remises aux conseillers. Ce dispositif en présentiel complète une démarche plus large, offrant une ultime délibération entre la société civile organisée et les citoyens, qui peuvent mettre en perspective le travail réalisé et proposer des ajustements. Les conseillers décident ensuite de leur intégration à l'avis final.

Pour l'avis « Réussite à l'école, de l'école », des professeurs et des élèves ont été conviés au Palais d'Iéna pour élaborer des propositions sur le temps scolaire et les inégalités. En septembre 2023, des agriculteurs se sont réunis pour discuter des défis de l'élevage français, et en mars 2024, cinquante associations ont exprimé leurs besoins en matière de financement. À travers les journées délibératives, animées par des membres de l'institution, le CESE veille ainsi à intégrer la diversité des intérêts et besoins de la société dans ses avis.

Pour construire cet avis, plusieurs dispositifs ont été déployés afin de donner la parole aux associations. Pouvez-vous décrire ces modalités de participation ?

Dominique Joseph. Pour cet avis, nous avons hybridé les dispositifs de participation. Tout d'abord, avec les membres de la commission, nous avons co-construit un questionnaire avec l'objectif de toucher un maximum d'associations. 6 525 réponses et 13 095 contributions ont constitué le socle de notre consultation. Parmi les organisations répondantes, quarante ont ensuite été tirées au sort pour participer à une journée délibérative et dialoguer avec les membres de la commission sur les préconisations. Dans une démarche « d'aller vers », nous avons rencontré des salariés et bénévoles de la ressourcerie La Petite Rockette à Paris. Durant cette même journée, lors d'ateliers de groupe, les conseillères et conseillers ont eu des échanges très riches, avec des responsables associatifs pour identifier des priorités et des pistes

« Grâce à ces participations citoyennes, nous sommes passés de la théorie à la pratique, de l'enceinte du CESE au terrain, avec toujours le dialogue direct comme boussole. »



à explorer. Grâce à ces participations citoyennes, nous sommes passés de la théorie à la pratique, de l'enceinte du CESE au terrain, avec toujours le dialogue direct comme boussole.

Martin Bobel. Le monde associatif s'est vraiment saisi de ces dispositifs : nous ne nous attendions pas à recevoir autant de réponses au questionnaire, ni à ce que l'hémicycle soit si plein lors de la séance plénière. L'ensemble des retours nous ont révélé la diversité du secteur associatif : des organisations de tailles, de fonctionnements et de secteurs d'intervention très variés. Le financement des associations est un sujet technique ; l'enjeu était d'en cerner les mécanismes et les répercussions sur le terrain. La visite de La Petite Rockette a été l'occasion de nous plonger dans les comptes de l'association avec ses responsables, pour comprendre le montage de leur budget et leurs projections.

Comment la participation des associations a-t-elle concrètement nourri cet avis ?

M. B. Être au contact des associations nous a permis de ne pas perdre de vue l'aspect humain qui est fondamental:

constater au plus près les volontés d'agir, comprendre les convictions et identifier les obstacles concrets. On attend des associations qu'elles soient de plus en plus gestionnaires et professionnelles, alors qu'elles devraient surtout permettre à ceux qui s'y engagent d'agir pour les autres et de servir l'intérêt général.

D. J. Ce qu'explique Martin transparaît dans la préconisation de l'avis, qui défend la reconnaissance des activités associatives non lucratives comme « services d'intérêt général non économiques », selon la définition européenne. Les bénéficiaires de ce statut ne sont pas soumis aux règles de concurrence du marché européen, comme l'interdiction de recevoir des subventions publiques, par exemple. Ainsi, les associations pourraient s'extraire des logiques concurrentielles et in fine des règles du marché. Un point, soulevé dans le questionnaire et également au cours des autres consultations : le manque de subventions couvrant plusieurs années pour sécuriser le financement des associations. Pour y répondre, une de nos préconisations propose l'établissement de conventions pluriannuelles, contraignant ainsi le respect des engagements pécuniaires par les financeurs ou mécènes.

Le CESE, pilier d'une gouvernance Ouverte

Le CESE a pris deux engagements forts dans le cadre du plan d'action national 2024-2026 du Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO). Ce programme international, dont la France fait partie depuis 2014, vise l'amélioration des relations entre les citoyens et leurs gouvernements.

e Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO) rassemble 79 États membres et 106 gouvernements locaux autour d'un objectif : développer et améliorer les relations entre les sociétés civiles et leurs gouvernements.

L'objectif:
promouvoir
la transparence
de l'action
publique,
la participation
citoyenne et
la redevabilité.

Le CESE associé au plan d'action pour 2024-2026

Depuis dix ans, la France met en œuvre des plans d'action dans le cadre du PGO, en concertation avec la société civile. Le quatrième d'entre eux, lancé le 27 mars 2024, intègre le CESE, dont la mission résonne pleinement avec les principes promus par le PGO: transparence de l'action publique, participation citoyenne et redevabilité. L'institution a ainsi pris deux engagements pour répondre à la priorité du plan d'action qui vise à « améliorer et renforcer les pratiques de participation citoyenne et de l'innovation démocratique pour rapprocher les citoyens de la prise de décision publique ».

Une gouvernance fondée sur le dialogue

Le CESE s'est d'abord engagé, aux côtés du ministère du Renouveau démocratique et de la direction interministérielle de la transformation publique (DITP), à créer, héberger et animer un forum de dialogue et d'action. Ce dernier constituera l'espace de gouvernance de la France pour ce plan d'action. Il assurera un cadre de co-construction entre l'État et la société civile sur tous les sujets liés au PGO: élaboration des plans d'action nationaux en lien avec les politiques prioritaires du gouvernement, pilotage et suivi de leurs mises en œuvre, évaluation des actions réalisées. En tant qu'instance de gouvernance, ce forum devra être inclusif et rendre compte de ses activités. Le CESE travaille actuellement sur sa composition, sur le rôle qu'il jouera, et sur sa gouvernance.

Vers un statut pour les citoyens participants

Le second engagement, contracté avec la direction interministérielle de la transformation publique, porte sur

Le 27 mars 2024, le président Thierry Beaudet et la ministre chargée du Renouveau démocratique, Prisca Thevenot, lancent le Plan pour un gouvernement ouvert.



la définition d'un statut de « citoyen participant ». Ce nouveau statut doit permettre à chaque citoyenne et citoyen de participer pleinement aux exercices de démocratie participative, malgré les obstacles économiques, familiaux et professionnels qu'ils peuvent rencontrer. En effet, la démocratie participative exige que les participants adaptent leur rythme professionnel et personnel. Pour les actifs, cette adaptation reste soumise à l'acceptation de l'employeur. Pour les personnes en situation de précarité, les familles monoparentales ou les ouvriers, elle est rarement possible. L'objectif du statut de « citoyen participant » est de surmonter ces obstacles qui empêchent la représentation de nombreuses catégories socioprofessionnelles dans les mécanismes de participation. La réflexion portera notamment sur l'indemnisation des participants, la mise en œuvre d'un congé citoyen et la création d'un

dispositif de valorisation des compétences acquises par la participation à un exercice démocratique. L'expérience acquise par le CESE avec l'organisation des conventions citoyennes, entre autres, lui a d'ores et déjà permis de développer des solutions qui viendront nourrir ce travail mené avec le PGO.



LE PRÉSIDENT EMMANUEL MACRON, lors du sommet des leaders du partenariat pour un gouvernement ouvert en septembre 2020

« La France est un fervent soutien du Partenariat pour un gouvernement ouvert. C'est le principal forum mondial pour que les gouvernements, la société civile, les citoyens et le secteur privé se rassemblent. »

Le CESE, acteur de la démocratie internationale

Comment répondre collectivement aux grands défis mondiaux ? Convaincu qu'aucune solution ne se construira sans les citoyennes et citoyens, le CESE a multiplié les initiatives sur la scène européenne et internationale pour s'engager aux côtés des sociétés civiles francophones et européennes.

S'appuyer sur les forces vives de la Francophonie

Depuis le 13 juillet 2022 et jusqu'en 2025, Thierry Beaudet préside l'Union des Conseils économiques et sociaux et institutions similaires francophones (l'UCESIF). Créée en 2004, cette organisation est un espace unique d'échanges et de coopération entre les conseils économiques et sociaux (CES) des pays francophones et francophiles. Avec 24 pays membres, l'UCESIF œuvre au rapprochement entre les sociétés civiles organisées francophones, promeut la création de CES dans toute la Francophonie et s'emploie à renforcer les capacités des institutions existantes. L'Union fait ainsi vivre une véritable diplomatie des sociétés civiles organisées.

a souhaité impulser un travail collectif sur les problématiques communes aux pays membres. Les CES se sont notamment saisis du thème de l'eau, une ressource de plus en plus rare pour de nombreuses populations francophones. Ce travail commun a abouti le 1er juin 2024 à la déclaration de Cotonou, un appel à la création d'une alliance francophone de l'eau qui aurait pour but de protéger ce bien commun vital.

Dès sa prise de fonction, Thierry Beaudet

Le 26 juin 2024, à l'occasion du vingtième anniversaire de l'UCESIF, les CES se sont réunis au Palais d'Iéna pour définir les axes de coopération de l'année à venir. Trois grandes priorités ont été fixées : la sécurité alimentaire, la transition énergétique et la gouvernance de l'eau. En parallèle, le CESE a présenté un plan stratégique aux autres institutions pour préparer le prochain sommet international de la Francophonie se tenant en octobre 2024, à Villers-Cotterêts. L'objectif : proposer un nouveau modèle économique, numérique et durable pour la Francophonie.



THIERRY BEAUDET
Président du CESE

« Nous sommes convaincus que l'action internationale ne se résume pas au dialogue

entre les chefs d'État et les gouvernements, mais qu'elle passe aujourd'hui aussi par le dialogue des sociétés civiles. Et au sein de l'UCESIF, nous allons très concrètement l'incarner au service des populations. »

Erasmus des sociétés civiles européennes



Bâtir un pont entre les sociétés civiles européennes

Les 9 et 10 mai 2023, le CESE a lancé la première édition de l'Erasmus des sociétés civiles organisées. Cette initiative ambitieuse vise à rassembler les organisations des sociétés civiles de l'Union européenne pour faire avancer la réflexion sur les grands défis européens. Pour les participants, c'est une occasion unique d'échanger, d'apprendre les uns des autres et de constituer une expertise commune pour mieux peser sur les décisions européennes.

Aux côtés de Laurence Boone, secrétaire d'État chargée de l'Europe, Thierry Beaudet a accueilli les délégations de six CES européens pour travailler sur le thème de la sobriété. Les délégués ont pu échanger avec des parlementaires français et des représentants de la fondation Robert Schuman et de l'institut Jacques Delors. Ils se sont ensuite immergés dans le quotidien du CESE en assistant à des séances plénières relatives aux avis sur la pollution plastique ou l'autonomie stratégique de l'Union européenne. Les travaux se sont poursuivis à Lisbonne en février et à Rome en juin 2024 et continueront à Athènes.

En juin 2023, un jumelage avec le CNESE algérien a été officiellement lancé. Financé à hauteur de 800 000 euros par l'Union européenne, ce partenariat vise à renforcer les capacités de l'Algérie en matière de développement durable. Sous la coordination du CESE, des experts européens accompagnent les autorités algériennes dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la transition énergétique, la protection de la biodiversité...

En juillet 2024, un autre partenariat de coopération a été conclu. Thierry Beaudet et Ahmed Reda Chami, président du CES du Royaume marocain, ont signé un accord-cadre. L'objectif? Faciliter l'échange d'expertise et de bonnes pratiques sur les dispositifs de participation citoyenne, la conduite des travaux et la gestion du dissensus.

L'année 2024 a également vu pour la première fois des Conseils étrangers contribuer à un avis du CESE. Les CES du Gabon, de Côte d'Ivoire, du Maroc et de la Roumanie sont ainsi venus apporter leur expertise pour enrichir l'avis « L'espace francophone : relever des défis économiques et numériques pour assurer son dynamisme ».

Au-delà de cette initiative, le CESE entretient des liens étroits avec le Comité économique et social européen. En avril 2023, le Président Beaudet a participé à la réunion annuelle des présidents et secrétaires généraux des CES nationaux à Madrid. Il est également intervenu lors de la session plénière du Comité consacrée aux élections européennes en mars 2024. Enfin, le CES européen joue un rôle important dans la diffusion des travaux et initiatives du CESE auprès des autres CES nationaux.

Un an de CULTUTE au CESE

La culture est une composante essentielle de la société : elle en est le reflet comme le levier de son évolution. Le CESE promeut des projets culturels et artistiques qui contribuent à enrichir le dialogue entre les citoyennes et les citoyens. Cette année encore, de nombreux événements ont été organisés autour de l'art, de la littérature ou encore du patrimoine.

17 JUILLET - 21 AOÛT 2023

Résidence artistique au CESE

Cette résidence artistique de six semaines répondait à un double objectif : soutenir la création dans toute sa diversité en offrant un espace de travail et démocratiser l'art. Elle s'est déroulée en trois phases. Les artistes présélectionnés se sont d'abord imprégnés du Palais d'léna et des enjeux du CESE, immersion suivie d'une période de création artistique avant la phase de restitution.

Parmi les 88 dossiers soumis, Javier Carro, diplômé des Beaux-Arts, a été choisi pour son projet « Café transversal ». Il a matérialisé une série de rencontres et de discussions par des sculptures réalisées à partir des tasses utilisées.

16-17 SEPTEMBRE 2023

Journées européennes du patrimoine

À l'occasion de cette 41° édition, le CESE a ouvert les portes du Palais d'Iéna pour faire découvrir aux visiteurs le chef-d'oeuvre architectural d'Auguste Perret, Palais édifié en 1937 et classé monument historique depuis 1993. Ces journées ont aussi mis à l'honneur la photographie par une exposition et le concours organisé chaque année, ainsi que les œuvres abritées au sein du Palais : sculptures, tapisseries des grandes manufactures françaises, mobilier Paulin...





17-29 OCTOBRE 2023

Exposition de Daniel Buren et Michelangelo Pistoletto

Le CESE a reçu au Palais d'Iéna deux artistes à la renommée internationale, Daniel Buren et Michelangelo Pistoletto. Les deux plasticiens ont exploité l'incroyable architecture du bâtiment, jouant avec ses perspectives, ses espaces, ses lumières et la polychromie de ses bétons bruts.

Le Français Daniel Buren a transfiguré le Palais en apposant des films colorés aux fenêtres, inondant ainsi la salle hypostyle de couleurs vives et changeantes au gré des rayons du soleil. L'Italien Michelangelo Pistoletto a installé dans l'espace central d'imposantes sculptures semblables à des livres ouverts. Ensemble, les deux artistes ont proposé un voyage poétique et lumineux au sein de ce lieu historique.



ERIK ORSENNA

Écrivain et académicien français, parrain de la deuxième édition du prix littéraire « Futurs » du CESE

« Le CESE est essentiel pour définir le bien

commun, mais il faut en même temps prêter attention aux aventures individuelles, au parcours de chaque être humain, avec ses forces et ses faiblesses. La littérature peut raconter ces vies et nous permet de nous mettre à la place des autres. Et si chacun devient plus humain, nous pouvons espérer une société plus fraternelle. »



15 NOVEMBRE 2023

Inauguration de l'œuvre de l'artiste béninois Thierry Oussou

L'artiste béninois Thierry Oussou a sorti de l'ombre les travailleurs et les ouvriers pour en faire le sujet principal de son œuvre. Sa création, qui s'inscrit dans un vaste projet intitulé *Equilibrum Wind*, a été présentée pour la première fois en France, au Palais d'Iéna. Une opportunité qu'a tenu à saluer le président de la République du Bénin, Patrice Talon, accueilli au CESE à cette occasion.



24 AVRIL 2024

Prix littéraire « Futurs »

Le CESE a lancé la deuxième édition de son prix pour récompenser l'auteur d'un roman ou roman graphique publié au cours de l'année précédant la remise du prix. Ce prix est destiné à des œuvres d'anticipation ou de science-fiction explorant des thèmes tels que l'altérité, la société, l'humanité, et ayant un impact positif sur les personnes et la planète. Parmi les 41 auteurs participants, Pauline Hillier a été primée pour son roman Les Contemplées. Cette autobiographie retrace le parcours d'un groupe de détenues unies dans une prison pour femmes à Tunis, offrant la vision de l'autrice du vivre-ensemble.



Un~an de travaux

Chaque fiche d'avis met en exergue les principaux enjeux et les grands principes d'action sur les thématiques traitées. Dans chacune d'elles, un lien vous permet d'accéder à l'intégralité des préconisations, à la synthèse de l'avis, aux auditions réalisées, ainsi qu'aux résultats du vote et aux déclarations de chaque groupe.

Accompagner les territoires, construire notre souveraineté agricole

- p. 45 Pour un contrat ambitieux entre
 l'agriculture et la société française
- p. 46 Se loger dans les territoires pour exercer une activité saisonnière
- p. 47 Quelles solutions pour des mobilités durables et inclusives en zones peu denses ?
- p.48 Assurerle renouvellement des générations en agriculture
- p. 49 Relever les défis de l'élevage français et assurer sa pérennité

Répondre à l'urgence sociale et climatique

- p. 51 Inégalités, pouvoir d'achat, éco-anxiété : agir sans attendre pour une transition juste
- p. 52 Face au changement climatique, accélérer une transition systémique et juste
- p. 53 Pour une économie servicielle sociale et soutenable : de la propriété à l'usage
- p. 54 Consommation durable : favoriser une économie de la sobriété pour passer de la prise de conscience aux actes
- p. 55 Quelles transition et autonomie énergétiques des Outre-mer?
- p. 56 Eau potable :des enjeux qui dépassent la tarification progressive
- p. 57 La stratégie
 énergétique de la France
 et les travaux préparatoires
 du Gouvernement
- p. 58 Améliorer le pouvoir d'achat en Outre-mer

Bâtir une société plus inclusive

- p. 60 Repenserun système pénal qui aitdu sens
- p. 61 Financer la perte d'autonomie
- p. 62 Lutter contrela précarité de la jeunesse
- p. 63 Dessiner un horizon désirable pour la jeunesse
- p. 64 Protégerla pérennité du secteur associatif
- p. 65 Construirel'information de demain

Soutenir l'emploi et le travail

- p. 67 Vers une meilleure articulation des temps de vie
- p. 68 Envisager le travail autrement
- p. 69 Mobiliser
 les compétences pour
 la planification écologique

Relever les défis européens et internationaux

- p. 71 Apaiser le débat sur l'immigration
- p. 72 Quel avenir pourle Pacte Vert pourl'Europe et ses citoyens ?
- p. 73 Développement solidaire et lutte contre les inégalités mondiales : se donner les moyens d'agir

Accompagner les territoires, construire notre souveraimeté agricole

Disparités socioéconomiques, dépeuplement, crise agricole... Les territoires français font face à des défis économiques, démographiques et environnementaux majeurs. La crise climatique exige de transformer le modèle économique de régions déjà fragilisées par des difficultés structurelles. L'absence de transports collectifs durables et le manque de main d'œuvre compromettent toute dynamique économique. Le secteur agricole peine à attirer suffisamment de jeunes candidats pour assurer l'avenir. Parallèlement, la mondialisation et l'urbanisation creusent le fossé entre producteurs et consommateurs, freinant l'émergence de pratiques durables. Cette année, le CESE s'est saisi de ces enjeux. Son but : identifier des solutions concrètes pour renforcer la résilience des territoires.



Pour un contrat ambitieux entre entre *l'agriculture* et la société française

L'agriculture française est confrontée à de multiples défis : climatiques et environnementaux, économiques et alimentaires ainsi que sociodémographiques. Face à ce constat, un processus de concertation a été initié par le Gouvernement pour élaborer un Pacte entre la Nation et le monde agricole.

Rapporté par : CHRISTOPHE GRISON (Coopération) et FRANCK TIVIERGE (CFDT)

Quel est l'enjeu? L'avis du CESE

L'évolution de l'organisation globale de l'accès à l'alimentation et la hausse de la population urbaine ont distendu le lien entre production et consommation. Cela se traduit par une méconnaissance, voire une incompréhension des attentes réciproques. L'objectif du Pacte unissant la société et les acteurs agricoles est ainsi d'aboutir à une vision partagée de notre agriculture, son organisation et ses productions à l'horizon 2040, en identifiant les évolutions à réaliser. Il a servi de base au projet de loi d'orientation et d'avenir agricoles soumis au Parlement à l'automne 2023.

Saisi par le Gouvernement, le CESE a étudié les conditions au niveau européen, national et local pour élaborer un Pacte agricole à la hauteur des enjeux. Dans cet avis, le CESE propose de rendre accessible à tous une alimentation saine et durable. Il vise à donner un nouveau souffle à l'agriculture pour y attirer davantage d'actifs et maintenir un tissu d'exploitations agricoles sur l'ensemble du territoire, tout en resserrant les liens entre l'agriculture et la société.

-42 % d'actifs agricoles

d'actifs agricoles entre 2000 et 2020

Lire l'avis complet → bit.ly/contrat-ambitieux

Pour un contrat ambitieux entre l'agriculture et la société française

OMMENT AGIR ?



Transformer la PAC en Politique agricole et alimentaire commune (PAAC), en adoptant l'approche « One Health »



Assurer une concurrence équitable au sein de l'UE par la promotion de standards sociaux et environnementaux élevés



Rendre opposables les clauses sociales et environnementales dans tous les

dans tous les accords de commerce négociés par l'UE



Créer un guichet unique installation/ transmission

en généralisant les Points accueil dédiés et y intégrer la dimension « formation »



Renforcer la transparence et la traçabilité

sur toute la chaîne alimentaire

Se loger dans les territoires pour excercer une activité saisonnière

Tourisme, hôtellerie-restauration, animation culturelle et sportive, agriculture... Ces secteurs requièrent une importante main d'œuvre sur de courtes périodes, souvent quelques mois par an. Le recrutement de ces travailleurs est indispensable au dynamisme et à l'économie des territoires dépendants d'activités saisonnières.

Rapporté par : **CATHERINE LION** (Agriculture)

à un emploi saisonnier dans le tourisme habitent loin de leur lieu de travail

saisonniers ne concluent pas de contrat, faute de logement (ANETT)

> Lire l'avis complet → bit.ly/logement-saisonnier

Quel est l'enjeu? L'avis du CESE

En France, 2,5 millions de saisonniers sont employés par an. Recrutés lors de pics d'activité, ils font face à des difficultés maieures, en particulier en matière de logement. Ce problème, situé au croisement des compétences et des politiques publiques, souffre de plusieurs lacunes : absence de pilotage clair, manque de visibilité des initiatives, insuffisances des aides et faible mutualisation entre acteurs. Or, l'activité saisonnière est cruciale pour l'économie des territoires concernés. Il est donc impératif de mettre en place des solutions de logement adéquates pour attirer et retenir ces travailleurs essentiels.

Le CESE souhaite impulser une stratégie nationale du logement pour les travailleurs saisonniers ou en mobilité, en accompagnant les initiatives existantes. S'appuyant sur sa plateforme participative, ses déplacements sur le terrain et sa collaboration avec plusieurs Conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux (CESER), il propose une approche transversale dans ses recommandations

Pour une stratégie nationale pour le logement des travailleurs saisonniers



Renforcer la cohérence des politiques publiques

via un délégué interministériel pour coordonner l'élaboration d'une stratégie nationale



Créer un cadre d'action législatif, réglementaire

et fiscal pour mieux réguler les meublés de tourisme en zones tendues et favoriser la remise sur le marché des logements vacants



Accompagner le développement des projets collectifs mutualisés pour répartir

les charges financières et renforcer la viabilité économique des projets



Répondre aux attentes des salariés saisonniers en

répertoriant et diffusant les logements disponibles en temps réel

Quelles solutions pour des *mobilités* durables et inclusives en *zones peu denses* ?

Se nourrir, travailler ou encore se soigner nécessite de se déplacer, et, dans les territoires peu denses, la voiture est souvent l'unique solution. Cette dépendance engendre des inégalités économiques et sociales, ainsi qu'un impact environnemental significatif dû à l'usage massif de véhicules thermiques.

Rapporté par : **SÉBASTIEN MARIANI** (CFDT)

Quel est l'enjeu? L'avis du CESE

Développer des mobilités durables et inclusives en zones peu denses est un défi aussi nécessaire qu'ambitieux. Pour accomplir une transition, il faut assurer l'essor de solutions alternatives, mais cela implique une évolution des mentalités et des investissements pour répondre aux besoins de la population. De plus, les mobilités jouent un rôle crucial dans le dynamisme et l'attractivité des territoires ruraux et périurbains.

Pour construire cet avis, le CESE a déployé un large dispositif de participation citoyenne afin d'intégrer les besoins des habitants des territoires peu denses. Il en ressort que la réussite de la transition vers une plus grande sobriété et le renforcement de l'attractivité de ces territoires nécessitent une action au niveau intercommunal, une gouvernance inclusive et le développement de transports collectifs adaptés. Le CESE préconise l'adoption d'une nouvelle loi d'orientation et de programmation, ainsi qu'une refonte de la fiscalité.

100 milliards d'euros

en faveur du ferroviaire d'ici à 2040

avec le plan pluriannuel annoncé par le Gouvernement

75 % à 90 %

des actifs d'Outre-mer

utilisent leur véhicule personnel pour se rendre chaque jour à leur travail (INSEE)

Lire l'avis complet → bit.ly/mobilites-durables

Pour une nouvelle loi d'orientation et de programmation pour des mobilités durables et inclusives dans les territoires ruraux et périurbains

IMENT AGIR?



Concrétiser le droit à la mobilité choisie avec une offre de mobilité intermodale, sécurisée et adaptée



Créer un « forfait mobilité durable citoyen » pour les habitants des zones peu denses



Inciter les intercommunalités à organiser les mobilités en ouvrant

la gouvernance

aux acteurs locaux

Lancer un plan de

réinvestissement dans les transports collectifs (3 Mds€/ an pour les petites lignes ferroviaires; 500 M€/an pour le transport collectif routier)



Réimplanter des services de proximité avec un accès au service public via les gares et les commerces itinérants

Assurer le renouvellement des générations en agriculture

Au cours de l'année, le Gouvernement a saisi par deux fois le CESE pour obtenir ses éclairages sur le travail du projet de loi d'orientation en faveur du renouvellement des générations en agriculture. Les délais imposés par le Gouvernement ont empêché le CESE de mesurer la cohérence et la portée globales du projet de loi, mais lui ont tout de même permis, sur la base de travaux récents, de se prononcer sur cinq articles.

Rapportés par : CÉCILE CLAVEIROLE (Environnement et nature) et FRANCK TIVIERGE (CFDT) / CHRISTOPHE GRISON (Coopération) et FRANCK TIVIERGE (CFDT)

du projet de loi ont été soumis au CESE

Quel est l'enjeu?

Notre agriculture et ses filières font face à des défis majeurs :

- assurer la souveraineté alimentaire tout en préservant les ressources naturelles et la biodiversité
- réussir les transitions écologique et climatique
- maintenir et développer la viabilité des exploitations et des entreprises des filières
- renouveler les générations d'agriculteurs et de travailleurs agricoles
- répondre aux problématiques de conditions de vie, d'emploi, de rémunération des travailleurs et salariés du secteur

L'avis du CESE

Le CESE a été consulté sur cinq articles du projet de loi : trois lors de la première saisine et deux lors de la suivante. Bien qu'il partage globalement les objectifs du projet, alignés avec ceux fréquemment identifiés dans ses avis, le CESE a demandé des précisions sur les moyens, les outils et la temporalité pour les atteindre. En raison de l'absence d'accès aux articles constitutifs du texte, le CESE n'a pas pu évaluer la cohérence globale du projet de loi ni se prononcer sur les dispositions opérationnelles et les ressources nécessaires.

Lire les avis complets →

• bit.ly/renouvellementgenerations-agriculture · bit.ly/souveraineteagricole-et-renouvellementgenerations

Favoriser le renouvellement des générations en agriculture





Valoriser des filières agricoles de formation vers

des métiers attractifs et d'avenir, en intégrant dans les formations les aspects liés à la transition écologique



Favoriser les transmissions

en facilitant la mise en relation des futurs cédants avec une plus grande diversité de profils de porteurs de projets



Créer un véritable guichet unique installation/transmission

en généralisant les Points accueil installation transmission (PAIT)

Relever les défis de l'élevage français

L'alimentation et la souveraineté alimentaire sont confrontées à des défis majeurs, auxquels le secteur de l'élevage doit aussi faire face. La résilience environnementale et sociétale de l'élevage est aujourd'hui remise en question, tout comme l'attractivité du métier d'éleveur.

Rapporté par : MARIE-NOËLLE ORAIN (Alternatives sociales et écologiques) et ANNE-CLAIRE VIAL (Agriculture)

Quel est l'enjeu? L'avis du CESE

Pollution, émission de gaz à effet de serre, pratique intensive, bien-être animal... L'élevage fait l'objet de critiques éthiques et environnementales, mais pas uniquement. À cela s'ajoute une forte baisse du pouvoir d'achat. une évolution des modes de consommation et un nombre d'élevages qui a été divisé par trois en 30 ans (freins à l'installation et au renouvellement des éleveurs). Cependant, l'élevage dispose d'atouts certains de résilience. Il génère des emplois, porte l'économie et offre des solutions environnementales, telles que la capture et le stockage du carbone grâce aux prairies et aux haies, et la création d'abris pour la biodiversité.

Le CESE a souhaité dresser un bilan objectif de la situation de l'élevage français et de son évolution. Il a mené de nombreuses auditions et organisé une journée avec des acteurs de terrain issus de régions et de filières d'élevage différentes. Fort de ces enseignements, le CESE a identifié les leviers pour assurer l'avenir de l'élevage et garantir le renouvellement des générations futures.

63 500 exploitations d'élevageont disparu entre 2010
et 2020 (Chambre
d'agriculture, 2020)

Lire l'avis complet → bit.ly/perennite-elevage

Accompagner l'élevage français dans sa transition et assurer sa pérennité

MMENT AGIR ?



Mettre au point une méthodologie

permettant d'obtenir un diagnostic scientifique et technique d'un élevage



Mener des actions de communication

pour expliquer les réalités et les impacts positifs des modèles d'élevage les plus vertueux



Préparer la nouvelle PAC de 2027 sur la base

d'une évaluation des mesures en cours et de leurs conséquences



Mettre en place un grand plan

d'investissements et de transformation par territoire



Faire respecter l'obligation d'indiquer l'origine nationale

des viandes et des produits laitiers

Répondre à l'urgence Sociale et climatique

Le lien entre transition environnementale et justice sociale est un thème central des travaux du CESE. Les populations les plus pauvres sont non seulement les plus vulnérables aux conséquences du changement climatique – catastrophes naturelles, pénurie de ressources, problèmes de santé... – mais aussi les moins à même de s'engager dans la transition écologique en raison des barrières financières auxquelles elles font face. C'est pourquoi la transition énergétique doit être guidée par un impératif de justice sociale, à travers un partage équitable de ses coûts et de ses bénéfices entre les différents segments de la société.



Inégalités, pouvoir d'achat, éco-anxiété : agir sans attendre pour une *transition juste*

(Rapport annuel sur l'état de la France)

Le Rapport annuel sur l'état de la France met en lumière les défis majeurs auxquels le pays est confronté. Il permet au CESE d'établir un diagnostic sur la situation économique, sociale et environnementale de la France.

Rapporté par : MARIANNE TORDEUX-BITKER (Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale)

Quel est l'enjeu ?

Pour 2023, le rapport souligne l'impact des conflits armés, de l'inflation persistante, des records de chaleur estivale, ainsi que des mouvements sociaux et épisodes de violence sur la vie des Français. Il met également en avant les préoccupations croissantes liées aux inégalités, au pouvoir d'achat et à la nécessité d'une prise de conscience accrue des effets du dérèglement climatique.

L'avis du CESE

Face à cette situation, le CESE appelle les pouvoirs publics à agir de façon coordonnée et ambitieuse sur les questions des inégalités, du pouvoir d'achat et de l'éco-anxiété. **67** %

des Français considèrent que le lieu de résidence est le premier facteur d'inégalité dans les domaines de l'emploi, l'éducation, la santé, les services publics et la mobilité (Ipsos, 2023)

80 %

des Français se disent inquiets des conséquences du dérèglement du climat

Lire l'avis complet → bit.ly/RAEF23



Agir pour lutter contre les inégalités, améliorer le pouvoir d'achat et répondre à l'éco-anxiété



Réduire les discriminations à l'emploi des habitants de QPV* en luttant contre les biais de sélection, en finançant des actions de médiation (offre/travail) dans le cadre des contrats de ville et en favorisant l'alternance pour les jeunes



Remédier à l'accumulation des crispations dues à l'accroissement de la pauvreté et de l'exclusion sociale, en améliorant l'accès aux droits et aux besoins essentiels, tout en veillant à pallier le sentiment d'injustice et d'angoisse croissant face à l'avenir



S'engager collectivement dans la lutte contre le dérèglement climatique

et introduire de nouvelles normes d'information extra-financières pour les entreprises, en les accompagnant dans leur transition

^{*}Quartier prioritaire de la Politique de la Ville

Face au *Changement Climatique* accélérer une adaptation systémique et juste

D'après le Haut Conseil pour le climat, les conditions climatiques records de 2022 deviendraient la norme en France d'ici 2050. L'année 2022 serait même une année « fraîche » selon le scénario de réchauffement à +4°C à l'horizon 2100. Or notre pays n'est pas prêt à y faire face.

Rapporté par : SORAYA DUBOC (CFDT) et NICOLAS RICHARD (Environnement et nature)



de réchauffement moyen en France d'ici à 2100 (TRACC)

Textes-clés:

Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC)

> Loi de programmation énergie-climat (LPEC)

Trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique (TRACC)

Lire l'avis complet → bit.ly/adaptation-systemique-juste

Quel est l'enjeu? L'avis du CESE

À l'aune des engagements progressifs et encore insuffisants des États pour lutter contre le réchauffement climatique mondial, la France « chauffera » tant qu'elle ne jugulera pas ses émissions de gaz à effet de serre (GES). Tandis que l'atténuation limite les émissions et le changement climatique causé par les activités humaines, l'adaptation vise à s'ajuster aux effets de ce changement et à réduire notre vulnérabilité face aux nouveaux risques climatiques extrêmes. Il est donc urgent de mener simultanément des politiques d'atténuation et d'adaptation.

Pour faire face à l'ampleur des défis et aller au-delà d'une simple adaptation à ces évolutions, il faut repenser de façon systémique et juste nos organisations territoriales, sociales et économiques pour en assurer la résilience. Il est urgent d'identifier et de quantifier des vulnérabilités spécifiques et d'en déduire les investissements indispensables et les mesures à prendre dans le cadre du développement de la trajectoire d'adaptation au changement climatique (TRACC) de la France et la stratégie associée.

Développer une stratégie d'adaptation innovante, systémique et juste, tout en renforçant les efforts d'atténuation des émissions de GES

VT AGIR ?



Créer un cadre juridique national de l'adaptation ancré dans les politiques

publiques



Évaluer l'exposition

aux risques climatiques et éviter les mauvaises adaptations en mobilisant les parties prenantes



S'appuyer sur la biodiversité et préserver les services écosystémiques



Systématiser
l'analyse des enjeux
d'adaptation des
projets et des
planifications
territoriales



Dimensionner un budget et assurer des moyens suffisants pour appuyer les territoires et les acteurs économiques

Pour une *économie servicielle* sociale et soutenable : de la propriété à l'usage

Qu'est-ce que l'économie servicielle ? C'est un modèle qui propose des produits ou des services axés sur l'utilité et la performance d'usage, et qui sont co-construits par le consommateur, l'entreprise et le salarié, tout en en intégrant les considérations sociales et environnementales.

Rapporté par : PATRICIA BLANCARD (CFDT) et FANY RUIN (Entreprises)

Quel est l'enjeu? L'avis du CESE

Si ce modèle existe depuis plusieurs décennies, son développement implique des transformations profondes de l'entreprise qui peuvent fragiliser son équilibre financier. Cependant le contexte actuel offre de nouvelles opportunités pour les entrepreneurs : les priorités données au renforcement de l'autonomie stratégique, à la relocalisation et à la réindustrialisation, à l'économie locale et circulaire, à un meilleur partage de la valeur ajoutée sont des facteurs favorables au développement de l'économie servicielle.

Pour le CESE, l'économie servicielle doit être à la fois sociale et soutenable. L'écoconception des produits doit intégrer les besoins des consommateurs avec un objectif de réparabilité, de recyclabilité et de protection. Elle doit également revaloriser de la place des femmes et des hommes dans le fonctionnement de l'entreprise. Localement, les acteurs de l'économie servicielle créent des liens qui contribuent au développement d'un écosystème.

En économie servicielle,

on passe de la vente d'un pneu à la mise à disposition du pneu grâce à un contrat de performance d'usage:

les services permettent de s'adapter aux besoins de l'utilisateur, y compris grâce aux données transmises par l'électronique embarquée.

Lire l'avis complet → bit.ly/eco-servicielle



OMMENT AGIR ?



Créer des plateformes de partage de meilleures pratiques pour les entreprises



Étendre le crédit d'impôt innovation (CII) aux PME au-delà de la technologie



Veiller à l'intérêt des consommateurs avec des garanties de qualité, transparence et droit au désengagement



Utiliser

la commande publique pour accélérer l'économie servicielle *via* des actions de

sensibilisation

et de formation



Lutter contre les pratiques anticoncurrentielles

en appliquant pleinement le *Digital Market Act* (DMA) et le *Digital Services Act* (DSA)

Consommation durable:

favoriser une économie de la sobriété pour passer de la prise de conscience aux actes

Devant l'impératif de la transition écologique, la Première ministre a chargé le CESE d'examiner les évolutions nécessaires de nos modes de consommation, en les alignant avec les objectifs de réindustrialisation et le rôle de la publicité.

Rapporté par : ALAIN BAZOT (Non-inscrits), JULIE MARSAUD (Environnement et nature) et MARIE-HÉLÈNE MEYLING (CFDT)

3 planètes

seraient nécessaires si

l'ensemble de l'humanité vivait comme la population française (Global Footprint Network/WWF)

Lire l'avis complet → bit.ly/eco-sobriete

Quel est l'enjeu? L'avis du CESE

Malgré une prise de conscience environnementale qui progresse, nos modes de vie ne sont pas soutenables au regard des limites planétaires. Paradoxalement, marketing et publicité encouragent à la consommation, voire à la surconsommation. Une consommation durable exige une offre durable, tout en étant financièrement accessible. Face à l'urgence écologique et à l'exigence de justice sociale, seule une économie plus sobre, plaçant l'environnement et l'humain au cœur du système productif, peut nous permettre de tenir les engagements de l'Accord de Paris sur le climat.

Pour une consommation durable, le CESE propose une vision progressive et plusieurs leviers : des incitations et une meilleure information du consommateur, une régulation indépendante de la publicité pour favoriser une société durable, et, enfin, un accompagnement pour orienter la transformation de l'appareil productif vers l'économie circulaire. Ces évolutions systémiques doivent s'inscrire dans une planification et une mise en débat démocratique pour une société plus sobre.

Faire de la France un leader de l'économie de la sobriété

OMMENT AGIR ?



Remplacer une société des biens par une société des liens à travers l'affichage environnemental, la durabilité des produits, la fiscalité et des tarifications incitatives



Donner au consommateur le pouvoir de mieux consommer



Mieux réguler la publicité pour en faire un levier de la transition écologique



Accompagner la transformation des modèles productifs

Quelles transition et autonomie énergétiques des Outre-mer?

Alors que les Outre-mer dépendent fortement d'énergies carbonées (charbon, fuel), ce sont aussi des territoires particulièrement vulnérables au dérèglement climatique. Ils doivent donc concilier des objectifs indissociables et complémentaires : la transition énergétique et l'autonomie énergétique.

Rapporté par : ALAIN ANDRÉ (CGT-FO) et NADINE HAFIDOU (Entreprises)

Quel est l'enjeu? L'avis du CESE

Atteindre un mix électrique 100 % renouvelable dans les Outre-mer d'ici 2030 et parvenir à l'autonomie énergétique en 2050 est réalisable, à condition de mobiliser les acteurs publics et privés. Les Outre-mer disposent d'atouts considérables en énergies renouvelables, tels que le solaire photovoltaïque et thermique, la biomasse, la géothermie et les énergies marines. De plus, améliorer l'efficacité énergétique dans les transports et l'habitat offre un potentiel significatif d'innovation, de formation et de création d'emplois locaux.

Pour relever ces défis, le CESE identifie trois enjeux : accompagner, décarboner et développer un mix électrique majoritairement renouvelable. Ces transitions devront être adaptées aux spécificités territoriales et mobiliser les secteurs concernés - qui nécessiteront un accompagnement financier, technique et organisationnel -, avec un soutien actif de l'État, des pouvoirs publics et des collectivités.

du mix électrique des Antilles et de La Réunion est issu des énergies

renouvelables en 2022

de l'énergie consommée sur les territoires ultramarins est liée

à la mobilité

Lire l'avis complet bit.ly/energie-OM

Permettre à chaque territoire d'adapter sa stratégie de décarbonation



Moderniser et développer les capacités des réseaux électriques selon l'évolution des besoins



Étendre le mécanisme de garantie national du risque de forage pour la géothermie

(indemnisation en cas d'échec des recherches exploratoires)



Faire de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) un sujet de participation citoyenne sur chaque territoire



Mettre en place des formations aux métiers de l'électricité et des énergies renouvelables à tous les niveaux



Fournir des « chèques » dédiés à l'énergie pour les foyers les plus modestes, financés par le budget de l'État

Eau potable: des enjeux qui dépassent la tarification progressive

Les pénuries et tensions hydriques records de 2022 ont mis au cœur de l'actualité la nécessaire préservation de notre ressource en eau. Ces manifestations du dérèglement climatique font peser un risque croissant de conflits d'usage entre l'agriculture, les ménages et les industries.

Rapporté par : JEAN-MARIE BEAUVAIS (Environnement et nature) et JEAN-YVES LAUTRIDOU (CFDT)

48 litres

écologique)

d'eau potable par jour par Français, consommation moyenne (ministère de la Transition

Lire l'avis complet → bit.ly/tarification-eau

Quel est l'enjeu? L'avis du CESE

Dans le cadre de la planification écologique, le Gouvernement a lancé début 2023 le « plan Eau », dont l'un des objectifs est de réduire de 10 % les prélèvements d'eau d'ici 2030. Ses 53 mesures visent à répondre à trois enjeux majeurs : la sobriété des usages, la qualité et la disponibilité de la ressource. La Première ministre a ainsi saisi le CESE pour répondre à la question des « évolutions nécessaires pour faire des recommandations sur la tarification progressive de l'eau ».

Alors que les enjeux environnementaux actuels dépassent la tarification des services de l'eau potable, le CESE réinterroge le principe de « l'eau paie l'eau » en alertant sur la fin d'une eau « bon marché » à court ou moyen terme. Le CESE a analysé les enseignements des diverses expérimentations territoriales de la tarification progressive de l'eau issue de la loi Brottes, ainsi que les conditions et les freins dans sa mise en œuvre au regard de sa complexité, de son efficacité et de la justice sociale.

Adapter le modèle tarifaire de l'eau

COMMENT AGIR ?



Consolider les données du système d'information Sispea*

pour mieux connaître la consommation des particuliers, des professionnels, des services publics...



Permettre à chaque usager de disposer d'un compteur individuel pour responsabiliser



Mettre en place une tarification saisonnière

dans l'ensemble des communes où l'équilibre entre ressource et consommation d'eau est menacé selon les saisons



Assurer l'accompagnement social des usagers fragiles, dissocié

fragiles, dissocié de la tarification, avec une aide financière directe des collectivités



Déployer des démarches de sobriété au sein des entreprises

^{*} Système d'information sur les services de l'eau et de l'assainissement

La *stratégie énergétique* de la France et les travaux préparatoires du Gouvernement

L'avant-projet de loi Bâtir notre souveraineté énergétique et faire de la France le premier grand État à sortir des énergies fossiles affiche l'ambition qu'a notre pays de placer la transition énergétique au cœur de sa stratégie programmatique sur ce grand défi de demain.

Rapporté par : LE BUREAU (organe collégial de direction du CESE)

Quel est l'enjeu? L'avis du CESE

Saisi par le Gouvernement, le CESE précise ses attentes quant aux objectifs climatiques et énergétiques, afin d'orienter les travaux législatifs ou réglementaires à venir. Pour qu'une transition soit à la fois partagée et efficace, il est essentiel de mener un débat public en amont des discussions parlementaires et du vote. Le CESE et la société civile restent déterminés à accompagner la transition énergétique nécessaire pour atteindre les objectifs climatiques du pays et limiter rapidement les impacts du réchauffement climatique dans un esprit de justice sociale.

Le CESE insiste sur la nécessité d'une planification globale pour la transition énergétique, ainsi que d'une démarche de concertation, en particulier avec la société civile organisée et la participation citoyenne pour que les Français expriment leurs choix pour l'avenir. Il souligne les composantes et les leviers nécessaires à cette transition. La mise en œuvre de la transition énergétique doit être juste, partagée, lisible et orientée climat.

30 % c'est la réducti

c'est la réduction de la consommation énergétique finale que la France vise d'ici 2030, par rapport à 2012

Lire l'avis complet →
bit.ly/strat-energetique

Préconisations sur la stratégie énergétique de la France

DMMENT AGIR ?



Inscrire, dans le Projet de loi, la stratégie et les objectifs en

la stratégie et les objectifs en matière d'énergies renouvelables (EnR)



Intégrer aux
objectifs
la réduction
de l'empreinte
carbone en la liant à
la réindustrialisation



Instaurer un débat démocratique

sur l'ensemble du mix énergétique et sur la trajectoire de consommation



Étudier le cas spécifique des Outre-mer

où les efforts à consentir sont importants



Élaborer une loi de programmation des finances

pour la transition écologique

Améliorer le *pouvoir d'achat* en Outre-mer

La « vie chère » est l'une des principales causes de tension sociale en Outre-mer. Les prix y sont de plus en plus élevés et les écarts avec la métropole se sont encore accentués entre 2022 et 2023.

Rapporté par : VÉRONIQUE BIARNAIX-ROCHE (CFE-CGC) et GHISLAINE ARLIE (Outre-mer)

personnes vivent sous le seuil de pauvreté en Outre-mer, soit avec moins de 1010 euros par mois

de surcoût en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie par rapport à l'Hexagone (Qualistat, 2022)

> Lire l'avis complet → bit.ly/pouvoir-achat-OM

Quel est l'enjeu? L'avis du CESE

Le coût élevé de la vie, combiné à la faiblesse de revenus due au chômage, suscite un fort sentiment d'injustice dans les Outre-mer avec un risque majeur d'exclusion des populations les plus pauvres. De plus, les écarts de prix avec l'Hexagone ne cessent de s'accentuer, en particulier sur les produits alimentaires, principale dépense des ménages. En octobre 2022, 55 % des Martiniquais déclaraient renoncer régulièrement à des dépenses pour couvrir les besoins essentiels de leur quotidien.

Le CESE attribue cette crise du pouvoir d'achat en Outre-mer à un ensemble de facteurs : l'insuffisance et la petite taille des productions locales; la concentration des principaux importateurs et distributeurs, le surcoût lié aux importations; le manque d'emplois locaux et la faiblesse des revenus, ainsi que la fiscalité locale, dépendante des importations.

Redonner du pouvoir d'achat aux Outre-mer



Mettre à disposition des « chèques » pour les foyers les plus modestes



Majorer la prime d'activité dans les territoires ultramarins



Renforcer les moyens de contrôle de la concurrence



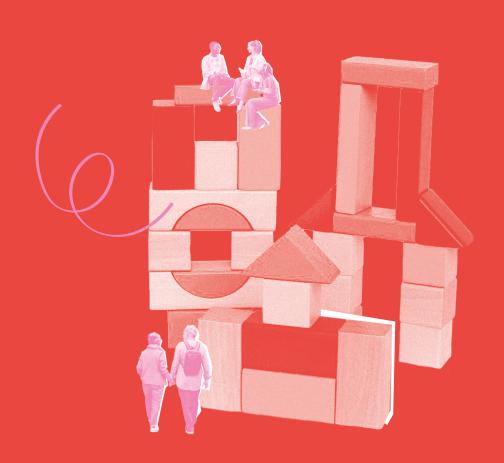
Flécher les crédits pour une meilleure structuration des producteurs agricoles



Expérimenter un dispositif de dérogation aux normes françaises et européennes

Bâtir une société plus inclusive

Pour assurer le bon fonctionnement de notre démocratie, la société doit tenir compte de toutes les populations et de leurs situations spécifiques. Le CESE s'est ainsi penché sur des enjeux touchant des groupes souvent marginalisés, de la réinsertion des personnes incarcérées à la prise en charge des personnes âgées en perte d'autonomie, en passant par les besoins d'une jeunesse aussi nombreuse que diverse. L'institution s'est également intéressée aux facteurs de cohésion sociale : l'accès à une information fiable et de qualité, prérequis pour un débat public éclairé et constructif, et les services rendus par les associations, essentiels pour bâtir une société plus inclusive.



Repenser un *système pénal* qui ait du sens

La surpopulation carcérale atteint chaque trimestre de nouveaux records, avec une surreprésentation des jeunes hommes en situation précaire. Comment en finir avec la surenchère carcérale ? Comment remettre au cœur du système pénal les principes de dignité, d'individualisation et de compréhension de la peine ?

Rapporté par : ALAIN DRU (CGT) et DANIÈLE JOURDAIN-MENNINGER (Associations)

122%

taux d'occupation carcérale en 2023

11%

des auteurs prévenus

sont condamnés à d'autres peines que la détention

Lire l'avis complet → bit.ly/sens-peine

Quel est l'enjeu? L'avis du CESE

Dès 2019, le CESE alertait sur le fait que la prison « désocialise, déresponsabilise, crée de multiples ruptures ou exacerbe celles qui existent déjà ». Face à ce constat et dans un contexte de surpopulation carcérale, il est nécessaire de donner à la justice les moyens d'agir vite et mieux. Il faut aussi lui permettre de prendre le temps d'évaluer chaque situation pour prononcer des peines plus adaptées et mieux comprises, par les victimes comme par les prévenus. Ces conditions sont indispensables pour réduire la récidive et réussir la réinsertion des détenus.

Le CESE a une conviction : en finir avec la « surenchère pénale ». Pour y parvenir, il faut évaluer régulièrement les effets économiques et sociaux des politiques pénales et réorienter les budgets de la justice vers le fonctionnement des juridictions et vers l'information des magistrats sur la situation des personnes mises en cause.

Redonner du sens à la peine

COMMENT AGIR?



Évaluer les politiques pénales et les réorienter en

et les réorienter en fonction des besoins et des moyens



Favoriser la compréhension de la peine par

les personnes condamnées, mais aussi par les victimes et la société



Mener une politique globale de réduction de la détention provisoire



Individualiser et adapter la peine

à la situation de la personne condamnée et à son évolution

Financer la *perte* d'autonomie

La population française vieillit, et, avec l'âge, le risque de perte d'autonomie augmente. Comment la société peut-elle faire face au poids croissant de la dépendance ?

Rapporté par : MARTINE VIGNAU (UNSA)

Quel est l'enjeu? L'avis du CESE

En 2050, 2,2 millions de
Françaises et de Français
seront en situation de perte
d'autonomie, contre 1,3 million
en 2020. Le vieillissement est
un défi sociétal qui dépasse
le seul cadre de la santé : il exige
une action globale (transports,
logement, urbanisme). Il devient
urgent d'anticiper les besoins
en financement de la dépendance,
un enjeu éthique majeur pour
notre société.

Pour évaluer et définir des solutions de financement adaptées aux besoins et réalités de chacun, le CESE a intégré à ses travaux un groupe de citoyennes et citoyens tirés au sort. Ensemble, ils ont formulé plusieurs préconisations : des droits garantis pour toutes et tous, financés par la solidarité nationale, la fin des inégalités territoriales en matière de santé et la réduction du reste à charge qui pèse sur les personnes concernées et leurs familles.

+58%

de personnes de 85 ans et plus dans les années 2030-2040 (Haut-commissariat au Plan, 2023)

92%

des Françaises et des Français souhaitent vieillir chez eux (Ifop, 2023)

Lire l'avis complet → bit.ly/soutenir-autonomie

Soutenir l'autonomie

COMMENT AGIR ?



Élaborer une loi de programmation pluriannuelle pour déterminer tous les 5 ans « la trajectoire des finances publiques en matière d'autonomie des personnes âgées »



Financer le renforcement des formations, des qualifications

des qualifications, des conditions de travail, et la reconnaissance de l'activité des professionnels de santé



Limiter
les dépenses
supportées par
la personne
et sa famille



Établir une définition légale commune aux aidants



Affecter des ressources supplémentaires à la branche autonomie

Lutter contre la précarité de la *Jeunesse*

En novembre 2023, le président du Sénat, Gérard Larcher a saisi le CESE d'une demande d'avis sur « la création d'une allocation universelle comme outil de lutte contre la précarité de la jeunesse ».

Rapporté par : LE BUREAU (organe collégial de direction du CESE)

de la population française a entre 18 et 29 ans (Insee, 2022)

c'est l'âge moyen du premier emploi stable : il était de 20 ans en 1975 (CESE, 2019)

> Lire l'avis complet → bit.ly/precarite-jeunesse

Quel est l'enjeu? L'avis du CESE

Le parcours des jeunes vers l'autonomie s'allonge. En 2021, ils quittent le domicile familial à 23,6 ans en moyenne (Injep). Les situations sont aussi diverses que les jeunes eux-mêmes : fortes inégalités socioéconomiques, de genre, territoriales, de qualification ou de socialisation, difficultés d'accès aux droits et au logement... Comment faciliter l'accès des jeunes à l'autonomie ?

Pour permettre aux jeunes de choisir librement leur avenir. il est nécessaire de structurer les sécurités offertes dès le départ de la vie. Ce que sont les jeunes, ce qu'ils aspirent à être, ce qu'ils ont à dire sur leur vie et comment ils imaginent leur avenir doivent être le point de départ de toute réflexion sur les politiques publiques de jeunesse.

Sécuriser les parcours des jeunes

COMMENT AGIR



Relever significativement l'investissement de la Nation dans la ieunesse à travers l'évolution du système social et fiscal



Aligner majorité civile et majorité sociale

en assouplissant les conditions d'accès au Revenu de solidarité active (RSA)

Dessiner un horizon désirable pour la Jeunesse

La société est traversée par de profondes transitions : démographique, économique, numérique, écologique. Pour les réussir, il est crucial de porter une attention particulière aux jeunes et aux générations futures, notamment à leurs conditions de vie et leur bien-être.

Rapporté par : LE BUREAU (organe collégial de direction du CESE)

Quel est l'enjeu? L'avis du CESE

Les politiques publiques peinent à considérer « le jeune » comme un citoyen à part entière qui participe à la vie de la société. En privilégiant une approche en silos fondée sur des statuts tels que « enfant », « étudiant », « futur travailleur », les institutions ne permettent pas un traitement transversal des questions de jeunesses. Pourtant, dans un contexte de bouleversements écologiques, géopolitiques et sociaux, la jeunesse fait face à de nombreux défis : anxiété, inégalités scolaires et d'accès au monde du travail, reproduction sociale...

Pour y répondre, le CESE estime nécessaire de construire des politiques publiques pensées avec et pour les jeunes. La démocratie doit aujourd'hui se donner les moyens de mieux prendre en compte et intégrer la parole des jeunes dans les décisions politiques, dans toute sa complexité et toute sa diversité.

des habitants des 1300 quartiers prioritaires de la politique de la ville ont moins de 25 ans (Injep, 2021)

des 18-24 ans souffrent d'épisodes dépressifs caractérisés, 9 points de plus qu'en 2017 (CESE, 2019)

Lire l'avis complet → bit.ly/politiques-jeunesse

Construire des politiques de jeunesse structurées et adaptées



Lutter contre le déterminisme social

en favorisant l'accès de toutes et tous aux droits fondamentaux



Valoriser l'engagement d'une génération

consciente des défis sociaux et climatiques



Réinvestir dans les services publics,

notamment ceux de proximité



Renouveler le lien intergénérationnel

et lutter contre les discriminations liées à l'âge

Protéger la pérennité du secteur associatif

Imaginer un monde sans associations suffit à comprendre combien leur apport à l'économie, à la société et à la démocratie est considérable. Pourtant, les logiques concurrentielles européennes et les contraintes pesant sur les finances publiques entravent aujourd'hui leur capacité d'initiative.

Rapporté par : MARTIN BOBEL (Associations) et DOMINIQUE JOSEPH (Santé et citoyenneté)

C'est le poids économique

du monde associatif, soit 3 points du PIB français (Paysage associatif français, 2023)

de baisse de la part des subventions dans le budget des associations (Paysage associatif français, 2023)

> Lire l'avis complet → bit.ly/financement-asso

Quel est l'enjeu? L'avis du CESE

Santé, action sociale, culture, éducation, environnement... Les associations assurent des pans entiers de services d'intérêt général, non marchands, pour un large public dans tous les territoires. Entre 2005 et 2020, la part des subventions dans le budget des associations a baissé de 41 %, au profit de logiques de marchandisation plutôt que d'utilité sociale. Ces évolutions mettent les associations en grande difficulté.

Construits sur la base d'auditions et d'une large consultation de 6 525 associations, les travaux du CESE soulignent l'importance de garantir des financements aux associations. Ils appellent à une vigilance renforcée pour pérenniser le monde associatif. Convaincu de l'urgence de renforcer le financement de la vie associative, le CESE appelle à consolider la confiance entre citoyens engagés, pouvoirs publics et législateur.

Renforcer le financement des associations



Fixer à 2.5 % la part du budget de l'État consacré aux associations



Transformer la déductibilité des dons aux associations d'intérêt général en crédit d'impôt



Abroger le contrat d'engagement républicain de 2021 et lui substituer la charte d'engagements réciproques entre l'État, les collectivités territoriales et le monde associatif

Construire l'information de demain

L'accès à une information fiable, indépendante et pluraliste est une condition et un fondement de la démocratie. Face aux évolutions technologiques et à la crise du modèle économique du secteur de l'information, comment garantir l'indépendance et la liberté des journalistes ?

Rapporté par : THIERRY CADART (CFDT) et VINCENT MOISSELIN (Entreprises)

Quel est l'enjeu? L'avis du CESE

Les évolutions technologiques permettent à chacune et chacun de devenir récepteur mais aussi émetteur d'informations. Dans le même temps, le secteur de l'information vit une crise de son modèle économique : resserrement du marché publicitaire, concentration des médias et concurrence exacerbée. La dégradation des conditions de travail et la précarisation des professionnels de l'information sont croissantes et affectent la production et la qualité des contenus, renforçant la méfiance des citoyennes et citoyens à l'égard des médias.

Pour reconstruire un lien de confiance entre citoyens et médias garantir une information fiable, indépendante et pluraliste, le CESE recommande de mieux encadrer la diffusion de l'information sur Internet. Il propose notamment de reconnaître le statut d'éditeur aux réseaux sociaux : aujourd'hui, ces plateformes sont considérées comme de simples hébergeurs, sans d'obligation de surveillance des contenus dont elles sont hôtes.

des journalistes quittent la profession après sept ans d'exercice (IFP/CARISM - Université Paris-Panthéon-Assas. 2017)

des Français déclarent qu'il leur arrive de limiter ou de cesser de consulter les informations (L'ObSoCo/Arte/Fondation Jean-Jaurès, 2022)

Lire l'avis complet → bit.lv/information-fiable

Construire une information fiable, indépendante et pluraliste

COMMENT AGIR



Réécrire la loi relative à la liberté de communication

pour éviter la concentration des médias



Faire reconnaître le statut d'éditeur et non plus d'hébergeur aux réseaux sociaux



Créer des comités d'éthique des médias présidés par des personnalités indépendantes



Rendre obligatoire l'enregistrement d'identité sur les réseaux sociaux

Soutenir l'emploi et le travail

Dérèglement climatique, recrudescence des épidémies, pénurie de ressources et d'énergie, vieillissement de la population active, avènement de l'Intelligence artificielle... Ces défis bouleversent le marché du travail et posent la question de son évolution. En 2020, la pandémie de Covid-19 a accéléré cette transformation : elle a redéfini l'organisation du travail et ouvert la voie à de nouvelles pratiques. Elle a également amené à repenser notre rapport au travail, en interrogeant son sens et l'équilibre entre vie personnelle et professionnelle, sujets auxquels la nouvelle génération est particulièrement attentive. Les défis écologiques sont justement l'occasion d'adapter les métiers vers des modèles plus porteurs de sens et plus respectueux de l'humain. Ces questions ont été au cœur des travaux du CESE.



Vers une meilleure articulation des $temps\ de\ vie$

Face aux évolutions du rapport au travail et des conditions de vie, la recherche de l'équilibre des temps de vie professionnel et personnel est au cœur des nouvelles attentes des salariés.

Rapporté par : CHRISTELLE CAILLET (CFDT) et ELISABETH TOMÉ-GERTHEINRICHS (Entreprises)

Quel est l'enjeu? L'avis du CESE

L'équilibre vie professionnelle – vie personnelle est recomposé par trois séries de facteurs :

- les évolutions du travail : impératifs écologiques, télétravail, nouvelles technologies...;
- les évolutions des conditions de vie : accès difficile à un logement proche du travail et temps de transports importants, qui pèsent sur le temps de repos;
- les évolutions des situations de vie : proches aidants, familles monoparentales, personnes en situation de handicap...
 Les temps de vie s'articulent et ne se vivent pas indépendamment l'un de l'autre.

Pour répondre aux aspirations croissantes des actifs à un meilleur équilibre des temps de vie, le CESE juge essentiel de poser à la fois la question de la vie professionnelle et celle du temps libre, trop souvent écartée du débat. Il invite à valoriser et à libérer le temps libre de ses contraintes. Il préconise également d'entendre la demande croissante de liberté et d'autonomie des actifs sur leur temps de travail et de considérer l'intensification du travail comme

l'urgence de ralentir.

64%

des salariés ne travaillent pas sur des semaines standards à horaires fixes sur cinq jours ouvrés

75%

de citoyennes et citoyens

estiment que ce rythme n'est pas le plus adapté à un bon équilibre vie professionnelle – vie personnelle (CESE, 2024)

Lire l'avis complet → bit.lv/articulation-temps

Mieux articuler les temps de vie

COMMENT AGIR ?



Poser juridiquement la définition du temps libre



Ouvrir le dialogue social via une négociation interprofessionnelle sur le sujet



Intégrer un projet de management dans les orientations stratégiques des entreprises



Assurer l'égalité d'accès au congé parental pour les femmes et les hommes



Valoriser les compétences

acquises dans le cadre d'un engagement associatif ou syndical

Envisager le *travail* autrement

Depuis près de 40 ans, la question de l'emploi a monopolisé le débat social et les politiques publiques du travail, avec une priorité donnée à l'accès et au développement de l'emploi. Aujourd'hui, force est de constater les limites de ces politiques publiques.

Rapporté par : CÉCILE GONDARD-LALANNE (Alternatives sociales et écologiques) et ELISABETH TOMÉ-GERTHEINRICHS (Entreprises)

Avec 10 %

de l'emploi et de l'économie,

les coopératives placent la France au deuxième rang mondial des pays les plus coopératifs

Lire l'avis complet → bit.ly/travail-en-questions

Quel est l'enjeu? L'avis du CESE

Dérèglement olimatique, pénurie de ressources et d'énergie, ruptures technologiques, vieillissement de la population active... Le marché du travail subit de profondes transformations, accélérées par la pandémie de Covid-19 et ses confinements successifs. Le rapport au travail, son sens et son articulation avec la vie personnelle sont aujourd'hui au cœur des préoccupations. Parallèlement, une aspiration à la reconnaissance de l'utilité sociale du travail émerge.

Pour envisager le travail sous ces nouveaux angles, le CESE a souhaité contribuer au débat national en partageant les principaux enseignements et échanges menés dans son enceinte. Quatre axes stratégiques de réflexion ont émergé: l'accélération des nouvelles organisations du travail et leur interaction avec le rapport au travail; les mutations des métiers dans l'urgence d'une transition juste; la redynamisation de la démocratie au travail ; ou encore la lutte contre les inégalités et la précarité des actives et des actifs.

5 pistes de réflexion pour penser autrement le travail

COMMENT AGIR ?



Mieux concilier les temps de vie et penser les outils pour y parvenir



Évaluer les impacts des transitions en cours sur l'évolution des métiers



Anticiper les impacts de l'IA sur le travail



Renforcer le dialogue social sur les conditions de travail



Penser le travail de demain dans sa fonction d'intégration sociale

Mobiliser les *compétences* pour la planification *écologique*

Face à l'urgence climatique et à l'effondrement de la biodiversité, la France a inscrit dans la loi des objectifs ambitieux : réduire de 50% ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030. Comment planifier et mobiliser tous les secteurs d'activité pour y parvenir ?

Rapporté par : PASCAL MAYOL (Environnement et nature) et CLAIRE TUTENUIT (Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale)

Quel est l'enjeu? L'avis du CESE

La planification écologique offre l'opportunité de redonner du sens au travail en l'orientant vers une cause vitale et collective. Cette démarche est réciproque : le succès de la planification écologique dépendra de la mobilisation des acteurs, de leurs compétences et de leur créativité. Tous les emplois et métiers sont concernés : la planification suppose des adaptations et un renouvellement des enjeux liés à l'emploi et au travail.

Le CESE propose une méthode et des solutions concrètes pour mobiliser l'ensemble les acteurs économiques et sociaux, en concertation et au service de la planification écologique. Il propose d'intégrer ces préoccupations de manière systématisée dans la vie du travail. Toutes les parties prenantes doivent être mobilisées pour concilier adaptation, atténuation, restauration de la nature et débat démocratique.

5%

de baisse annuelle des émissions de gaz à effet de serre

requise pour respecter les objectifs

84%

des actifs souhaitent un travail en adéquation avec le défi climatique

Lire l'avis complet → bit.ly/competences-ecologie

Mobiliser les acteurs de l'emploi et du travail pour réussir la planification écologique

COMMENT AGIR ?



Assurer un pilotage national et multipartite



Adapter l'offre de formation aux besoins de la transition écologique



Mobiliser
les régions et
le dialogue social
d'entreprise



Améliorer l'attractivité des métiers de la transition écologique



Accompagner les trajectoires individuelles dans la mise en œuvre de la planification

Relever, les défis européens et internationaux

L'Europe et la communauté internationale sont confrontées à des crises politiques, économiques, sociales et climatiques qui exigent une réponse globale et concertée. Cette année, le CESE s'est saisi de questions majeures telles que l'immigration, l'Aide publique au développement (APD) et la transition écologique. Ces enjeux nécessitent de dépasser la division entre pays du Nord et du Sud, en reconnaissant l'interdépendance croissante entre les nations et en s'appuyant sur les sociétés civiles pour renforcer la coopération internationale. Le défi climatique et l'accomplissement des Objectifs de développement durable (ODD) doivent devenir les moteurs d'une transformation mondiale à la fois juste et durable.



Apaiser le débat sur *l'immigration*

Phénomène complexe et multidimensionnel, le sujet de l'immigration ne peut se limiter à des questions utilitaristes — recours à l'immigration sur le marché du travail, impact sur les finances publiques... — ou sécuritaires.

Rapporté par : KENZA OCCANSEY (Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse) et FRANCOISE SIVIGNON (Associations)

Quel est l'enjeu? L'avis du CESE

À l'échelle de l'Union européenne, l'immigration n'est pas un phénomène de masse. En 2022, si 1,92 million de personnes sont arrivées au sein de l'UE, 0,96 million l'ont quittée, soit un « solde migratoire net » total de 0,96 million de personnes. Un chiffre relativement modeste au regard des 447 millions d'Européens. Pourtant les Européens surestiment largement la part de l'immigration.

Pour poser les bases d'un débat apaisé, le CESE est parti des faits, en étudiant les cadres juridiques existants et les données objectives. Son avis s'est inscrit dans l'agenda politique du Pacte sur la migration et l'asile. Il questionne la capacité de ce dernier à répondre aux enjeux actuels et à venir et propose de le compléter. L'objectif : aboutir à un modèle ambitieux de politique migratoire européenne.

Le taux d'immigration à caractère permanent au sein de l'UE, ce qui représente 2,5 millions d'entrées

La proportion d'immigrés non européens perçue par les Européens alors qu'elle s'élève en réalité à 7,2 %

Lire l'avis complet → bit.ly/migration-UE



Pour une nouvelle vision des politiques migratoires



Simplifier et harmoniser le cadre législatif européen

pour faciliter l'immigration légale liée au travail



Renforcer la redevabilité démocratique

de Frontex et augmenter les moyens alloués par les États membres



Sanctuariser l'espace humanitaire

nécessaire à l'action des ONG portant assistance aux personnes migrantes



Élaborer un socle européen

> de l'intégration des personnes migrantes

Quel avenir pour le $Pacte\ vert$ pour l'Europe et ses citoyens ?

En application de l'Accord de Paris sur le climat, la Commission européenne a lancé fin 2019 le Pacte vert pour l'Europe (PVE). Cette feuille de route transverse et multisectorielle doit faire de l'Europe le premier continent climatiquement neutre d'ici 2050.

Rapporté par : LUCIEN CHABASON (Environnement et nature) et DIDIER KLING (Entreprises)

43%

des textes du Pacte vert ont été adoptés et 21 % sont en cours de discussion

Lire l'avis complet → bit.ly/pactevert-UE

Quel est l'enjeu? L'avis du CESE

À la veille du scrutin européen, le Pacte vert est critiqué sur ses ambitions environnementales: âpres négociations avec les agriculteurs, demandes d'adaptation des entreprises, conflit russo-ukrainien, tensions commerciales avec la Chine ou les États-Unis, rigueur budgétaire... Le principe même du texte est menacé par la polarisation du Parlement européen et le renforcement des clivages. Pourtant, le Pacte est un moteur de l'autonomie stratégique de l'Union, qui dispose de sérieux atouts pour concilier transformation environnementale et compétitivité internationale.

Face à ces questionnements, le CESE souligne les avancées du Pacte vert et rappelle que, si ses objectifs ne sont pas remis en cause, la façon de le déployer est au cœur des débats. Le CESE propose de mieux prendre en compte les préoccupations des acteurs concernés, de mettre en œuvre des mesures concrètes pour accompagner socialement et économiquement la transition écologique (rythme, méthode, moyens), tout en renforçant son acceptabilité sociale à travers le débat démocratique.

Assurer l'avenir du Pacte vert pour l'Europe

AMENT AGIR ?



Consolider le Pacte : déployer les huit objectifs en intégrant le besoin d'adaptations



Mieux informer via la participation citoyenne et la mobilisation des publics



Assurer
le financement
du Pacte avec
une stratégie claire
des financements
disponibles



Accompagner les transitions en définissant des voies et moyens nationaux et européens



Promouvoir le Pacte à l'international : diplomatie verte, autonomie stratégique ouverte, nouvelles formes

de réglementation

Développement *Solidaire* et lutte contre les *inégalités mondiales* : se donner les moyens d'agir

Les politiques de développement sont aujourd'hui plus que jamais nécessaires. Le revenu par habitant des pays de l'OCDE est 52 fois supérieur à celui des pays à faible revenu. Un humain sur deux n'accède pas aux services de santé.

Rapporté par : **JEAN-MARC BOIVIN** (Associations)

Quel est l'enjeu? L'avis du CESE

Alors que l'échéance fixée pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD), approche, le monde fait face au bouleversement de l'équilibre géopolitique. Cette nouvelle donne internationale impacte directement l'Aide publique au développement (APD), pourtant essentielle à la paix. Malgré la hausse des financements (+ 160 % depuis 2000), les besoins demeurent immenses. Aujourd'hui, les rapports ne se fondent plus sur la division Nord/Sud mais sur l'interdépendance des États. Les pays partenaires veulent être entendus et participer activement à la mise en œuvre des programmes de développement.

Le CESE rappelle le rôle majeur de la société civile organisée dans le dialogue qui doit être noué avec les pays bénéficiaires des aides au développement. Il recommande de sanctuariser l'APD, en priorité celle à destination des les pays plus pauvres et propose d'y dédier 0,7 % du revenu national brut des pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, d'élargir les financements - source innovante, taxation des ultrariches ou du secteur carboné... -, de renforcer la redevabilité et de simplifier le pilotage français de la politique de développement.

Dans le monde :

100 millions

de personnes déplacées ou réfugiée (*Le Monde*, 2023)

250 millions

de personnes en insécurité alimentaire

Lire l'avis complet -> bit.ly/dev-solidaire

Maintenir l'Aide publique au développement (APD)





Améliorer les financements de l'APD : atteindre le seuil de 0,7 % du revenu national brut (RNB) des pays membres du CAD de l'OCDE



Renforcer la mise en œuvre de l'APD en s'appuyant sur la société civile et en réaffirmant le principe de redevabilité



Fixer des objectifs clairs pour un nouveau
Pacte financier mondial

Membres du Bureau

Organe collégial de direction, le Bureau assure le fonctionnement régulier des travaux du Conseil.

Il est réuni par le Président ou sur demande de la moitié de ses membres, et il décide de l'organisation des travaux du Conseil :

- il arrête l'ordre du jour des assemblées plénières ;
- il reçoit les demandes d'avis ou d'étude du Gouvernement ou du Parlement ;
- il propose les formations de travail à qui confier l'élaboration des rapports et des études et la préparation des projets d'avis ;
- il fixe les points sur lesquels porteront les rapports et leurs délais d'achèvement.

Thierry BEAUDET

Président

Marie-Andrée BLANC

Vice-présidente

Michel CHASSANG

Vice-président

Pascale COTON

Vice-présidente

Benoît GARCIA

Vice-président

Jacques LANDRIOT

Vice-président

Marie-Claire MARTEL

Vice-présidente

Élodie MARTINIE-COUSTY

Vice-présidente

Kenza OCCANSEY

Vice-président

Martine VIGNAU

Vice-présidente

Sébastien WINDSOR

Vice-président

Thierry CADART

Questeur

Pierre GOGUET

Questeur

Alain BAZOT

Secrétaire

Véronique BIARNAIX-ROCHE

Secrétaire

Béatrice CLICQ

Secrétaire

Philippe DA COSTA

Secrétaire

Bernadette GROISON

Secrétaire

Patrick LÉVY-WAITZ

Secrétaire

Hélène SIRDER

Secrétaire

Les conseillères et conseillers du CESE

Membres de la mandature 2021-2026

AGIR AUTREMENT POUR L'INNOVATION SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Mme Samira DJOUADI (P)

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Tous en stage

M. Madjid EL JARROUDI

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Agence pour la diversité entrepreneuriale (ADIVE)

M. Saïd HAMMOUCHE

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Mozaïk RH

M. Patrick LEVY-WAITZ

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – France Tiers Lieux

Mme Sabine ROUX de BÉZIEUX

Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – Fondation de la Mer

Mme Marianne TORDEUX BITKER

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – France digitale

Mme Claire TUTENUIT

Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – Association française des entreprises pour l'environnement (EpE)

AGRICULTURE

M. Henri BIÈS-PÉRÉ (P)

Représentant des exploitants agricoles – Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA)

M. Antoine d'AMÉCOURT

Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – Fransylva - Fédération « Forestiers Privés de France »

Mme Véronique BLIN

Représentant des exploitants agricoles – Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA)

M. Thierry COUÉ

Représentant des exploitants agricoles – Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA)

M. Jean-Yves DAGÈS

Représentant des exploitants agricoles – Fédération nationale de la mutualité agricole (FNMA)

M. Alain DURAND

Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement - Fédération nationale des chasseurs

M. Pascal FEREY

Représentant des mutuelles, coopératives et chambres consulaires – Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA)

Mme Laurence FOURNIER

Représentant des exploitants agricoles – Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA)

M. Etienne GANGNERON

Représentant des exploitants agricoles – Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA)

Mme Catherine LION

Représentant des exploitants agricoles – Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA)

Mme Manon PISANI

Représentant des exploitants agricoles – Jeunes agriculteurs (JA)

Mme Florence SELLIER

Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement - Fédération nationale des chasseurs

Mme Christine VALENTIN

Représentant des mutuelles, coopératives et chambres consulaires – Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA)

Mme Anne-Claire VIAL

Représentant des mutuelles, coopératives et chambres consulaires – Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA)

M. Sébastien WINDSOR

Représentant des mutuelles, coopératives et chambres consulaires – Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA)

ALTERNATIVES SOCIALES ET ÉCOLOGIQUES

Mme Cécile GONDARD-LALANNE (P)

Représentant des salariés – Union Syndicale Solidaires

Mme Marie-Pierre CALMELS

Représentant des exploitants agricoles - Comité national de la Confédération Paysanne

Mme Bernadette GROISON

Représentant des salariés - Fédération syndicale unitaire (FSU)

M. Érik MEYER

Représentant des salariés – Syndicats des travailleurs du rail (SUD-Rail)

ARTISANAT ET PROFESSIONS LIBÉRALES

M. Jean-Christophe REPON (P)

Représentant des artisans et des professions libérales – Union des entreprises de proximité (U2P)

M. Dominique ANRACT

Représentant des artisans et des professions libérales – Union des entreprises de proximité (U2P)

M. Michel CHASSANG

Représentant des artisans et des professions libérales – Union des entreprises de proximité (U2P)

M. Joël FOURNY

Représentant des mutuelles, coopératives et chambres consulaires – CMA France

M. Jean-François GUIHARD

Représentant des artisans et des professions libérales

– CMA France

Mme Fabienne MUNOZ
Représentant des artisans
et des professions libérales
– Union des entreprises de
proximité (U2P)

Mme Aminata NIAKATÉ

Représentant des artisans et des professions libérales – Union des entreprises de proximité (U2P)

Mme Laure VIAL

Représentant des mutuelles, coopératives et chambres consulaires -CMA France

ASSOCIATIONS

M. Jean-Marc BOIVIN (P)

Représentant au titre de la vie associative – Le Mouvement associatif

Mme Souâd BELHADDAD

Représentant au titre de la vie associative – Citoyenneté possible

M. Martin BOBEL

Représentant au titre de la vie associative – Le Mouvement associatif

M. Lionel DENIAU

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Collectif Handicaps

M. Jean-Karl DESCHAMPS

Représentant au titre de la vie associative – Le Mouvement associatif

Mme Isabelle DORESSE

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Collectif Alerte

Mme Danièle JOURDAIN MENNINGER

Représentant au titre de la vie associative – Le Mouvement associatif

Mme Marie-Amélie LE FUR

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Comité national olympique et sportif français

Mme Marie-Claire MARTEL

Représentant au titre de la vie associative – Le Mouvement associatif

M. Benoît MIRIBEL

Représentant au titre de la vie associative – Le Centre français des Fonds et Fondations

Mme Viviane MONNIER

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Fédération Nationale Solidarités Femmes (FNSF)

Mme Françoise SIVIGNON

Représentant au titre de la vie associative – Le Mouvement associatif

M. Jean-Pascal THOMASSET

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – France victimes

Mme Claire THOURY

Représentant au titre de la vie associative – Le Mouvement associatif

CFDT

M. Albert RITZENTHALER (P)

Représentant des salariés - Confédération française démocratique du travail (CFDT)

M. Thomas AONZO

Représentant des salariés

- Confédération française démocratique du travail (CFDT)

Mme Patricia BLANCARD

Représentant des salariés

- Confédération française démocratique du travail (CFDT)

M. Thierry CADART

Représentant des salariés - Confédération française démocratique du travail (CFDT)

Mme Christelle CAILLET

Représentant des salariés - Confédération française démocratique du travail (CFDT)

Mme Soraya DUBOC

Représentant des salariés - Confédération française démocratique du travail (CFDT)

Mme Monique GRESSET BOURGEOIS

Représentant des salariés - Confédération française démocratique du travail (CFDT)

M. Pascal GUIHÉNEUF

Représentant des salariés Confédération française démocratique du travail (CFDT)

M. Jean-Yves LAUTRIDOU

Représentant des salariés

- Confédération française démocratique du travail (CFDT)

M. Sébastien MARIANI

Représentant des salariés - Confédération française démocratique du travail (CFDT)

Mme Marie-Hélène MEYLING

Représentant des salariés

- Confédération française démocratique du travail (CFDT)

Mme Catherine PAJARES Y SANCHEZ

Représentant des salariés - Confédération française démocratique du travail (CFDT)

Mme Sophie THIERY

Représentant des salariés - Confédération française démocratique du travail (CFDT)

M. Franck TIVIERGE

Représentant des salariés - Confédération française démocratique du travail (CFDT)

CFE-CGC

Mme Véronique BIARNAIX-ROCHE (P)

Représentant des salariés - Confédération française de l'encadrement CGC (CFE- CGC)

Mme Valérie GAYTE

Représentant des salariés - Confédération française de l'encadrement CGC (CFE- CGC)

M. Fabrice NICOUD

Représentant des salariés - Confédération française de l'encadrement CGC (CFE- CGC)

M. Djamel SOUAMI

Représentant des salariés - Confédération française de l'encadrement CGC (CFE- CGC)

CFTC

M. Eric HEITZ (P)

Représentant des salariés

- Confédération française
des travailleurs chrétiens
(CFTC)

Mme Anne CHATAIN

Représentant des salariés - Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)

Mme Pascale COTON

Représentant des salariés - Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)

M. Manuel LECOMTE

Représentant des salariés - Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)

CGT

Mme Michèle CHAY (P)

Représentant des salariés – Confédération générale du travail (CGT)

Mme Angeline BARTH

Représentant des salariés – Confédération générale du travail (CGT)

Mme Claire BORDENAVE

Représentant des salariés -Confédération générale du travail (CGT)

M. Alain DRU

Représentant des salariés – Confédération générale du travail (CGT)

Mme Dominique GALLET

Représentant des salariés -Confédération générale du travail (CGT)

M. Benoît GARCIA

Représentant des salariés – Confédération générale du travail (CGT)

Mme Anne GARRETA

Représentant des salariés – Confédération générale du travail (CGT)

M. Fabrice MICHAUD

Représentant des salariés – Confédération générale du travail (CGT)

M. Jean-François NATON

Représentant des salariés – Confédération générale du travail (CGT)

M. Mohammed OUSSEDIK

Représentant des salariés – Confédération générale du travail (CGT)

M. Mourad RABHI

Représentant des salariés – Confédération générale du travail (CGT)

Mme Fabienne ROUCHY

Représentant des salariés – Confédération générale du travail (CGT)

Mme Fabienne TATOT

Représentant des salariés – Confédération générale du travail (CGT)

CGT-FO

Mme Béatrice CLICQ (P)

Représentant des salariés - Confédération générale du travail-Force ouvrière (CGT-FO)

M. Alain ANDRÉ

Représentant des salariés - Confédération générale du travail-Force ouvrière (CGT-FO)

M. Sébastien BUSIRIS

Représentant des salariés - Confédération générale du travail-Force ouvrière (CGT-FO)

M. Serge CAMBOU

Représentant des salariés - Confédération générale du travail-Force ouvrière (CGT-FO)

Mme Dominique DELAVEAU

Représentant des salariés - Confédération générale du travail-Force ouvrière (CGT-FO)

Mme Christine MAROT

Représentant des salariés - Confédération générale du travail-Force ouvrière (CGT-FO)

M. Hervé QUILLET

Représentant des salariés - Confédération générale du travail-Force ouvrière (CGT-FO)

M. Jean-Yves SABOT

Représentant des salariés – Confédération générale du travail-Force ouvrière (CGT- FO)

Mme Sylvia VEITL

Représentant des salariés
– Confédération générale
du travail-Force ouvrière
(CGT- FO)

COOPÉRATION

M. Christophe GRISON (P)

Représentant des exploitants agricoles – La Coopération Agricole

M. Jacques LANDRIOT

Représentant des mutuelles, coopératives et chambres consulaires - Confédération générale des Sociétés coopératives (CG Scop)

Mme Marie-Noëlle LIENEMANN

Représentant des mutuelles, coopératives et chambres consulaires – Fédération nationale des Coop'HLM

ORGANISATIONS ÉTUDIANTES ET DES MOUVEMENTS DE JEUNESSE

M. Helno EYRIEY (P)

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Union nationale des étudiants de France (UNEF)

Mme Agathe HAMEL

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Forum français de la jeunesse (FFJ)

M. Evanne JEANNE-ROSE

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale - Comité pour les relations nationales et internationales de jeunesse et d'éducation populaire (Cnajep)

M. Kenza OCCANSEY

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Fédération des associations générales étudiantes (FAGE)

ENTREPRISES

Mme Anne-Marie COUDERC (P)

Représentant des entreprises – Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

M. François ASSELIN

Représentant des entreprises – Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME)

M. Jean-Lou BLACHIER

Représentant des entreprises – Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME)

M. François-Xavier

Représentant des mutuelles, coopératives et chambres consulaires -CCI France

Mme Dominique CARLAC'H

Représentant des entreprises – Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

M. Bruno CAVAGNÉ

Représentant des entreprises – Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

M. Éric CHEVÉE

Représentant des entreprises – Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME)

M. Jacques CREYSSEL

Représentant des entreprises – Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

Mme Danielle DUBRAC

Représentant des mutuelles, coopératives et chambres consulaires - CCI France

M. Didier GARDINAL

Représentant des mutuelles, coopératives et chambres consulaires - CCI France

M. Pierre GOGUET

Représentant des mutuelles, coopératives et chambres consulaires – CCI France

Mme Catherine GUERNIOU

Représentant des entreprises – Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME)

Mme Nadine HAFIDOU

Représentant des mutuelles, coopératives et chambres consulaires - CCI France

M. Didier KLING

Représentant des mutuelles, coopératives et chambres consulaires - CCI France

M. Vincent MOISSELIN

Représentant des entreprises – Fédération des entreprises du spectacle vivant, de la musique, de l'audiovisuel et du cinéma (Fesac)

Mme Stéphanie PAUZAT

Représentant des entreprises – Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME)

M. Pierre-Olivier RUCHENSTAIN

Représentant des entreprises – Fédération des particuliers employeurs (FEPEM)

Mme Fany RUIN

Représentant des mutuelles, coopératives et chambres consulaires -CCI France

M. Olivier SALLERON

Représentant des entreprises – Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

Mme Michèle SALVADORETTI

Représentant des entreprises – Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME)

Mme Elisabeth TOMÉ-GERTHEINRICHS

Représentant des entreprises – Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

Mme Anouk ULLERN

Représentant des entreprises – Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME)

M. Gilles VERMOT DESROCHES

Représentant des entreprises – Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

M. Hugues VIDOR

Représentant des entreprises – Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES)

FAMILLES

Mme Marie-Pierre GARIEL (P)

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Union nationale des associations familiales (UNAF)

Mme Marie-Josée BALDUCCHI

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Union nationale des associations familiales (UNAF)

Mme Josiane BIGOT

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Convention nationale des associations de protection de l'enfant (CNAPE)

Mme Marie-Andrée BLANC

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Union nationale des associations familiales (UNAF)

M. Bernard DESBROSSES

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Union nationale des associations familiales (UNAF)

M. Pierre ERBS

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Confédération française des retraités

Mme Claudie KULAK

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Compagnie des aidants

M. Dominique MARMIER

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Union nationale des associations familiales (UNAF)

Mme Marie-Claude PICARDAT

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Accord entre mouvements familiaux à recrutement spécifique dédiés familles homoparentales, habilités

UNSA

Mme Martine VIGNAU (P)

Représentant des salariés - Union nationale des syndicats autonomes (UNSA)

Mme Fanny ARAV

Représentant des salariés

- Union nationale des syndicats autonomes (UNSA)

M. Saïd DARWANE

Représentant des salariés

- Union nationale des syndicats autonomes (UNSA)

M. Jean-Marie TRUFFAT

Représentant des salariés - Union nationale des syndicats autonomes (UNSA)

ENVIRONNEMENT ET NATURE

M. Pascal MAYOL (P)

Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – Fondation pour la Nature et l'Homme

M. Jean-David ABEL

Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – France Nature Environnement

M. Jean-Marie BEAUVAIS

Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports (FNAUT)

M. Sylvain BOUCHERAND

Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – Humanité et biodiversité

M. Lucien CHABASON

Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri)

Mme Cécile CLAVEIROLE

Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement

M. Florent COMPAIN

Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – Les Amis de la terre

M. Antoine GATET

Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – France Nature Environnement

Mme Julia GRIMAULT

Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – Institut de l'économie pour le climat (I4CE)

Mme Venance JOURNÉ

Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement - Réseau Action Olimat

M. Maud LELIÈVRE

France

Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – Ligue de protection des oiseaux (LPO)

Mme Julie MARSAUD

Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – WWF

Mme Elodie MARTINIE-COUSTY

Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – France Nature Environnement

M. Michel MÉTAIS

Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – Ligue de protection des oiseaux (LPO)

Mme Cécile OSTRIA

Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – Fondation pour la Nature et l'Homme

Mme Agnès POPELIN-DESPLANCHES

Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – France Nature Environnement

M. Nicolas RICHARD

Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – France Nature Environnement

Mme Nathalie VAN DEN BROECK

Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – Surfrider foundation Europe

NON-INSCRITS

M. Jean-Louis JOSEPH (P)

Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – Fédération des parcs naturels régionaux de France

M. Alain BAZOT

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – UFC-Que Choisir ?

Mme Corine BEAUFILS

Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement - Fédération nationale de la pêche en France et de la protection du milieu aquatique (FNPF)

M. Bernard BRETON

Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – Fédération nationale de la pêche en France et de la protection du milieu aquatique (FNPF)

M. Yazid CHIR

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Nos quartiers ont des Talents (NQT)

M. Daniel-Julien NOËL

Représentant des artisans et des professions libérales - Chambre Nationale des Professions Libérales (CNPL)

M. Alain POUGET

Représentant des exploitants agricoles – Coordination rurale

OUTRE-MER

M. Pierre MARIE-JOSEPH (P)

Représentant des organisations exerçant leurs activités dans les collectivités d'Outre-mer - Représentant de la zone Atlantique

Mme Inès BOUCHAUT-CHOISY

Représentant des organisations exerçant leurs activités dans les collectivités d'Outre-mer – Représentant de la zone de l'océan Atlantique Saint-Barthélémy

Mme Ghislaine ARLIE

Représentant des organisations exerçant leurs activités dans les collectivités d'Outre-mer - Représentant de la zone de l'océan Pacifique Nouvelle-Calédonie

M. Yannick CAMBRAY

Représentant des organisations exerçant leurs activités dans les collectivités d'Outre-mer – Représentant de la zone de l'océan Atlantique Saint-Pierre-et-Miquelon

M. Eric LEUNG-SAM-FONG

Représentant des organisations exerçant leurs activités dans les collectivités d'Outremer – Représentant de la zone de l'océan Indien-La Réunion

Mme Sarah MOUHOUSSOUNE

Représentant des organisations exerçant leurs activités dans les collectivités d'Outremer – Représentant de la zone de l'océan Indien

Mme Hélène SIRDER

Représentant des organisations exerçant leurs activités dans les collectivités d'Outre-mer - Représentant de la zone Atlantique

M. Tu YAN

Représentant des organisations exercant leurs activités dans les collectivités d'Outre-mer - Représentant de la zone de l'océan Pacifique

SANTÉ **ET CITOYENNETÉ**

Mme Dominique JOSEPH (P)

Représentant des mutuelles, coopératives et chambres consulaires -Fédération nationale de la mutualité française (FNMF)

M. Thierry BEAUDET

Représentant des mutuelles, coopératives et chambres consulaires -Fédération nationale de la mutualité française (FNMF)

M. Jérémie BOROY

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale - Conseil national consultatif des Personnes handicapées (CNCPH)

M. Philippe DA COSTA

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale - Croix-Rouge française

M. Gérard RAYMOND

Représentant au titre de la vie associative – France Assos Santé

Acronymes des organisations représentées

Agence pour la diversité entrepreneuriale

Assemblée permanente des chambres d'agriculture

Chambres de commerce et d'industrie françaises

CFDT: Confédération française démocratique du travail

CFE-CGC:

Confédération française de l'encadrement-Confédération générale des cadres

CFTC:Confédération française des travailleurs chrétiens

CGScop:Confédération générale des Scop

Confédération générale du travail

Confédération générale du travail-Force ouvrière

CMA:

Chambres des métiers et de l'artisanat

CNAJEP:

Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire

CNCPH:Conseil national consultatif des personnes handicapées

Chambre nationale des professions libérales

CPMF:

Confédération des petites et moyennes entreprises

Association française des entreprises pour l'environnement

FAGE:

Fédération des associations générales étudiantes

Fédération des particuliers employeurs

Forum Français de la Jeunesse

FNAUT:

édération nationale des associations d'usagers des transports

France nature environnement

FNMF:

édération nationale de la mutualité française

Fédération nationale de la pêche en France et de la protection du milieu aquatique

FNSEA: Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles

Fédération Nationale Solidarité Femmes

Fédération syndicale unitaire

Institute for Climate Economics ou Institut de l'économie pou le climat

Ligue de protection des oiseaux

MEDEF:

Mouvement des entreprises de France

NOT:

Nos quartiers ont du talent

Union des entreprises de proximité

UDES:

Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire

Union nationale des associations familiales

Union nationale des étudiants de France

UNSA:

Union nationale des syndicats autonomes

World Wide Fund for Nature ou Fonds mondial pour la nature

(P): Présidente ou Président de groupe

Direction de la publication : Thierry Beaudet.

Coordination CESE: Léda Bontosoglou, Virginie Clérisse, Clément Locqueville, Manuella Rubio, Tram Anh Vo.

Conception éditoriale et rédaction : ANIMAL PENSANT

L'équipe remercie les équipes du Conseil économique, social et environnemental et les personnes qui ont accepté de prendre part à l'élaboration de ce document.

Crédits photographiques : Katrin Baumann, Philémon Henry / SIPA Press, Nicolo Revelli Beaumont / SIPA Press, Hafid Lhachmi, Fondation Père Favron, Javier Carro.

Imprimé en France sur papier Imagine Silk PEFC et Clairjet 1300 ICY PEFC par la Direction de l'information légale et administrative. La certification PEFC du papier apporte la traçabilité de l'arbre jusqu'aux papiers et la garantie que les bois utilisés pour la production des fibres papetières ne participent pas à la déforestation et respectent les fonctions environnementales et sociales de la forêt.



9, place d'Iéna 75 775 Paris Cedex 16 01 44 43 60 00

X f in 0 -